



Le Président français salue le caractère exceptionnel des relations avec le Maroc

Page 2



Pedro Sánchez plaide pour le renforcement du partenariat stratégique entre l'UE et le Maroc

Page 2

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10704

Samedi/dimanche 10-11 Janvier 2026

*Comment le gouvernement pousse les médecins internes et résidents au bord de l'épuisement*

## Silence oppressant Mépris persistant



Page 3



Commémoration de l'anniversaire de la disparition du regretté Ssi Abderrahim  
*Pour les Ittihadis, le défunt était le guide, le dirigeant et le grand frère*

Page 4



Présentation du Manifeste de l'Indépendance  
*Un événement phare de l'histoire de la lutte nationale et la défense de ses valeurs sacrées*

Page 5

# Actualité

## Le Président français salue le caractère exceptionnel des relations avec le Maroc



**L**e Président français, Emmanuel Macron, s'est félicité, jeudi à Paris, de l'excellence des relations avec le Maroc et des perspectives énormes de développement du partenariat d'exception renforcé avec le Royaume.

«Dans ce monde en désordre, nous croyons dans la consolidation de partenariats. Nous l'avons défendu et nous l'avons fait en actes», a dit M. Macron à l'ouverture de la Conférence des ambassadeurs français accrédités à l'étranger, mettant en avant «la philosophie» et «l'efficacité» de ces partenariats.

Le Chef de l'Etat français a cité dans ce contexte parmi «des axes très solides» de la diplomatie française en Méditerranée, le caractère exceptionnel des relations avec le Maroc qui consiste en «la construction aujourd'hui d'un

lien extrêmement fort».

M. Macron a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance de la diplomatie économique et sur la nécessité d'adapter l'action diplomatique française face aux recompositions géopolitiques en cours.

Le président français a également souligné l'impératif de consolider le partenariat avec le continent africain.

«Le partenariat africain est important et il faut qu'en 2026 on aille au bout du travail accompli», a ajouté M. Macron, appelant les ambassadeurs en poste en Afrique à y travailler ardemment.

La conférence des ambassadeurs réunit chaque année à Paris l'ensemble des représentants diplomatiques français autour du Président de la République afin de fixer les grandes priorités de la politique étrangère de la France pour l'année à venir.

## Pedro Sánchez plaide pour le renforcement du partenariat stratégique entre l'UE et le Maroc

**L**e président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, a appelé, jeudi à Madrid, au développement de partenariats stratégiques renforcés entre l'Union européenne (UE) et ses voisins du Sud, au premier rang desquels le Maroc, afin de promouvoir un espace de prospérité partagée et de stabilité.

S'exprimant à l'ouverture de la Conférence des ambassadeurs d'Espagne accrédités à l'étranger, organisée les 8 et 9 janvier sous le thème «L'Espagne, acteur mondial», M. Sánchez a souligné que le renforcement des relations avec le Maroc constitue l'une des priorités de la politique étrangère de l'Espagne et de l'Union européenne pour l'année 2026.



Le chef de l'Exécutif espagnol a jugé «urgent» que l'Union européenne actualise ses instruments de coopération afin de consolider un voisinage sud «pacifique et sûr». A cet égard, il a annoncé que l'Espagne proposera à la Commission européenne d'établir, dans les mois à venir, des «partenariats stratégiques renforcés» avec des pays partenaires clés, notamment le Maroc, le Sénégal et la Mauritanie.

M. Sánchez a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de fonder ces partenariats sur l'entente, le dialogue et le respect mutuel, dans un contexte géopolitique mondial qu'il a qualifié de «particulièrement complexe».

## Tenue à Rabat de la réunion périodique sur le suivi de la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée

**L**a réunion périodique consacrée au suivi de la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée a été tenue, jeudi au siège du ministère de l'Intérieur à Rabat, dans le cadre du processus de concertation initié pour l'opérationnalisation de ce chantier.

Ont pris part à cette réunion le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Economie et des Finances, le ministre de l'Équipement et de l'Eau, le ministre de l'Education nationale, du Préseil et des Sports, le ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire et le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur.

Ont également participé à cette réunion la ministre de la Transition énergétique et du Développement durable, la ministre du Transport et de la Logistique, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et

de la Communication, la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement, chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des politiques publiques, le ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, la ministre déléguée auprès du chef du gouvernement chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration et la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, chargée de la Pêche maritime.

Cette rencontre a été marquée par la participation de la présidente de l'Association des régions du Maroc, ainsi que des walis et des Présidents des Conseils des régions.

Au cours de cette réunion, il a été procédé à la présentation du bilan d'étape de la mise en œuvre du chantier de la régionalisation avancée en passant en revue les différentes réalisations accomplies dans ce cadre, dont l'élaboration par les 12 régions du Royaume des schémas régionaux d'aménagement territorial et des pro-

grammes de développement régionaux, outre le transfert des crédits alloués aux budgets des régions, lesquels transferts financiers ont atteint au titre de l'année 2025 un record de 100%.

Lors de cette réunion, il a été question aussi d'évoquer les principaux défis qui se dressent devant la mise en œuvre optimale de ce chantier, à leur tête l'activation de la Charte de la déconcentration administrative et des attributions des régions, ainsi que la question du financement de la régionalisation avancée.

La réunion a été aussi l'occasion de présenter le Projet de feuille de route lié au parachèvement de ce chantier élaborée en exécution des Hautes Orientations Royales contenues dans le Message Royal adressé aux participants aux 2 Assises nationales sur la régionalisation avancées, tenues les 20 et 21 décembre 2024 à Tanger, et dans lequel SM le Roi Mohammed VI, que Dieu Le préserve, a appelé "à tracer une feuille de route claire et consensuelle, qui permet de définir les orientations stratégiques pour la prochaine étape".

Cette feuille de route vise à définir les mécanismes de mise en œuvre des conclu-

sions des Assises nationales, au premier rang desquelles les Hautes Orientations Royales et les quatre conventions signées en marge de ces Assises, outre les recommandations générales ayant sanctionné ces Assises.

Il a été aussi procédé à l'adaptation des axes stratégiques de la feuille de route aux priorités fixées par le Discours du Trône 2025 au sujet de l'adoption d'une nouvelle génération de programmes de développement territorial.

Au terme de cette réunion, il a été convenu du Projet de feuille de route qui comprend 97 mécanismes procéduraux, dont 35 s'inscrivant dans le cadre d'un programme prioritaire, répartis en quatre axes, à savoir le renforcement de l'investissement productif pour soutenir l'emploi, le développement des infrastructures et des services de base en milieu urbain et rural, la rationalisation des ressources hydriques, énergétiques et environnementales, et la consolidation de la mise à niveau territoriale intégrée. La mise en œuvre de ce projet à caractère prioritaire se fera, à court et à très court termes, à partir du mois de février 2026, conclut le communiqué.

*Comment le gouvernement pousse les médecins internes et résidents au bord de l'épuisement*

# Silence oppressant Mépris persistant



Dans un silence lourd de sens et aux conséquences profondes, le gouvernement a choisi de refermer brutalement la porte du dialogue avec l'une des composantes les plus sensibles et les plus stratégiques du système de santé national. La rupture de communication avec la Commission nationale des médecins internes et résidents ne relève ni de l'accident ni du malentendu administratif. Elle s'inscrit dans une logique inquiétante de gestion verticale, sourde aux alertes venues du terrain et indifférente à la détresse sociale et professionnelle de celles et ceux qui constituent l'ossature réelle de l'hôpital public marocain.

Alors que le pays traverse une phase délicate marquée par des chantiers de réforme majeurs dans le secteur de la santé, la décision unilatérale du ministère de la Santé et de la Protection sociale de suspendre tout échange avec les représentants des médecins internes et résidents apparaît comme un contresens politique et social. Elle intervient à un moment où l'apaisement, l'écoute et la concertation auraient dû être érigés en principes cardinaux de l'action publique. Au lieu de cela, l'exécutif a préféré la politique de la chaise vide, alimentant un climat de crispation qui ne peut que nuire à la stabilité du secteur et, par ricochet, à la qualité des soins offerts aux citoyens.

La Commission nationale des médecins internes et résidents a tiré la sonnette d'alarme en appelant à la tenue de réunions en urgence afin de débattre des dérives actuelles et d'envisager des formes de mobilisation à la hauteur du mépris institutionnel constaté. Cette démarche

n'est pas le fruit d'un réflexe corporatiste mais l'expression d'un ras-le-bol profond face à une accumulation de dysfonctionnements devenus insupportables. En rompant le fil du dialogue, le ministère a choisi d'ignorer des revendications pourtant élémentaires et légitimes, dans un contexte où les professionnels de la santé redoublent d'efforts pour maintenir à flot un système hospitalier fragilisé par des années de sous investissement et de mauvaise gouvernance.

La situation sociale des médecins internes et résidents atteint aujourd'hui un niveau de précarité alarmant. Dans plusieurs régions du Royaume, des centaines de jeunes médecins attendent toujours le versement de leurs salaires ou de leurs indemnités liées aux missions qui leur sont confiées. Cette attente ne se compte pas en semaines mais en longs mois, parfois proches d'une année entière. Cette réalité plonge ces professionnels dans une vulnérabilité extrême, compromettant leur stabilité financière, leur équilibre psychologique et, inévitablement, leur capacité à exercer sereinement leur métier. Comment exiger excellence et dévouement lorsque l'Etat faillit à ses obligations les plus élémentaires envers ceux qui font vivre ses hôpitaux jour et nuit.

A cette injustice financière s'ajoute un climat d'incertitude généralisée. L'absence totale de calendrier clair concernant les réformes annoncées, notamment celles liées aux groupements sanitaires territoriaux, entretient un sentiment de flou et d'angoisse parmi les internes. Les changements structurels se dessinent sans garanties formelles sur la préservation des acquis, sans cadre

précis et surtout sans l'implication directe des principaux concernés. Cette méthode technocratique, déconnectée du terrain, trahit une vision autoritaire de la réforme, où les acteurs sont réduits au rôle de simples exécutants plutôt que de partenaires à part entière.

Le paradoxe est d'autant plus frappant que les deux parties avaient, il y a quelques

“

*Il est encore temps de rectifier le tir. A défaut, le gouvernement portera l'entièvre responsabilité d'un conflit dont la première victime sera, une fois encore, le citoyen marocain*

mois à peine, réussi à dégager des avancées significatives à l'issue d'une réunion tenue à la fin de l'été dernier. Des engagements avaient alors été pris concernant l'amélioration des rémunérations, la réduction de la durée de contractualisation et l'intégration des internes et résidents dans un nouveau système de rémunération variable. Des promesses avaient également été formulées sur la révision des indemnités de garde et l'amélioration de leurs conditions d'attribution. Aujourd'hui, ces engagements semblent suspendus dans un vide politique inquiétant, sans suivi, sans explication et sans volonté apparente de concrétisation.

Cette rupture de communication, qui dure depuis plusieurs mois, révèle un malaise plus profond dans la manière dont le gouvernement conçoit le dialogue social. Elle traduit un refus persistant de reconnaître la légitimité des corps intermédiaires et de construire des réformes sur la base du consensus. Une telle approche ne peut que produire des tensions durables et affaiblir davantage un secteur déjà sous pression. En persistant dans cette logique de surdité institutionnelle, le ministère porte une lourde responsabilité dans l'aggravation du climat social et dans la dégradation progressive du service public de santé.

Au-delà des revendications professionnelles, c'est bien l'intérêt général qui se trouve menacé. Car fragiliser les médecins internes et résidents, c'est fragiliser l'hôpital public, et fragiliser l'hôpital public, c'est exposer les citoyens les plus modestes à une prise en charge de plus en plus défaillante. Le gouvernement semble oublier que ces jeunes médecins sont souvent en première ligne dans les services d'urgence, dans les hôpitaux régionaux et dans les structures les plus démunies. Leur précarisation n'est pas un détail budgétaire mais un choix politique aux conséquences humaines lourdes.

Face à cette situation, la revendication d'un dialogue sérieux, responsable et inclusif apparaît non seulement légitime mais indispensable. L'exclusion de la Commission nationale des médecins internes et résidents du processus d'élaboration des textes réglementaires constitue une erreur stratégique majeure. Aucune réforme durable ne peut réussir en faisant abstraction de ceux qui la mettront en œuvre sur le terrain. Le gouvernement gagnerait à se rappeler que la réforme de la santé ne se décrète pas dans les bureaux mais se construit dans l'écoute, la confiance et le respect mutuel.

La crise actuelle n'est donc pas une simple crise sectorielle mais le symptôme d'un mode de gouvernance qui tourne le dos à la concertation et à la dignité du travail. Il est encore temps de rectifier le tir, de rouvrir les canaux de communication et de restaurer la confiance avant que la fracture ne devienne irréversible. A défaut, le gouvernement portera l'entièvre responsabilité d'un conflit dont la première victime sera, une fois encore, le citoyen marocain.

Mehdi Ouassat

# Commémoration de l'anniversaire de la disparition du regretté Ssi Abderrahim

*Pour les Ittihadis, le défunt était le guide, le dirigeant et le grand frère*



Toute une génération temporelle a défilé depuis que nous avons quitté un leader ittihadi nationaliste, démocrate, unique, s'étant ancré dans l'histoire et enraciné dans les cœurs et les esprits. Son nom s'est lié à la lutte pour l'indépendance du Maroc et par la suite pour l'intégrité territoriale. De même qu'il était, sur le pied d'égalité avec une très grande dimension d'engagement, lié au militantisme aux fins de l'instauration de la démocratie et de la justice sociale ...

Abderrahim Bouabid s'est singularisé par une trajectoire aussi riche qu'exhaustive mais il s'est aussi distingué par son style élevé quant à la défense des valeurs communes humaines et démocratiques conjuguée au souci de les cultiver dans les profondeurs du champ national en œuvrant pour la promotion des valeurs de la liberté, la dignité et l'égalité à travers le territoire national unique et uniifié, et ce sous une large coupole caractérisée essentiellement par la morale au cœur de la politique et du respect des contrats, des promesses et engagements annoncés ...

Une époque s'est écoulée et beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, ponts entre l'Etat et les forces vives nationales, ponts entre la société et le champ politique national et ponts entre les composantes du champ politique lui-même et le citoyen.

Abderrahim Bouabid a œuvré selon la logique de l'endiguement du fossé entre l'Etat et la société lors de l'édification des bases de l'Etat indépendant et du lien qui rattache son avenir à celui du peuple qui a affranchi sa souveraineté et reconquis ses symboles à la faveur du Maroc de la liberté.

Là-dessus, feu Bouabid s'est déployé dans le but d'élever une histoire générale, une histoire et un patrimoine militaire, à endiguer le fossé entre les forces nationalistes démocratiques et les forces s'activant dans toutes ses acceptions, chaque fois que les exigences nationales le nécessitent.

Les leçons tirées de la biographie d'Abderrahim Bouabid et même de celle de son départ, à travers le référendum humain populaire, officiel et politique ayant accompagné ses obsèques, sont des leçons qui ne s'arrêtent pas à une étape ou une génération d'entre les générations. Ce sont des leçons, par contre, des grands leaders dont l'influence va au-delà de leur âge et leur existence.

Pour les Ittihadis, Abderrahim Bouabid était le dirigeant, le père spirituel, le frère et la famille. Il s'agit, là, d'une parenté culturelle, d'une filiation et paternité n'incluant pas de révolte pour mûrir loin d'elle ou malgré elle mais nous conduit à vivre par elle, à continuer et à créer tant que nous en faisons notre symbole et notre phare.

## Une école bien assise en matière de déontologie politique et de constance des positions

Abderrahim Bouabid n'a jamais penché pour la réduction de cette parenté pourtant humaine et large et sa minimisation de manière qu'elle soit à la mesure exclusivement des Ittihadis même dans le cas de l'élargissement de leur sphère pour englober l'ensemble des frontières du Maroc mais il a voulu une parenté culturelle et non biologiquement néo-partisane qu'elle soit culturelle ou organique.

Cet immense regretté, qui fut orientateur, théoricien et présent lors de la rédaction du rapport idéologique, témoin de la capacité des Ittihadis et Ittihadis de l'incitation de la culture au renouveau, était conscient des dangers de la privatisation du patrimoine ittihadi sous aucun prétexte et cela distingue le rapport idéologique quant aux autres rapports ayant parfois marqué la conduite des politiciens au Maroc des contradictions et a constitué la règle pour l'ancien makhabet selon laquelle sont confectionnés les élites et l'élitisme, difficile hypothèse dont le péril d'une volonté ultérieure et lointaine du principal message d'Abderrahim et l'impôt préconisé dans tous les bourgs et villages du Maroc de même qu'à travers ses villes, ses cités, ses universités et ses écoles.

Le patrimoine bouabidi, bien que le défunt n'eût jamais aimé qu'on le qualifie ainsi, ne peut être investi que dans la construction du devenir ittihadi par la poursuite de la mission pour laquelle existait Abderrahim et en faveur de laquelle il consacrait son œuvre, une mission collective destinée à favoriser toutes les conditions de travail déployées avec efficience pour le peuple et pour l'avvenir.

La rigueur, le dévouement, l'intégrité, l'engagement conscient, le réalisme sain, telles sont les caractéristiques d'un leader guide, un militant et un leader dénommé Abderrahim Bouabid qui n'a jamais été affecté par les épreuves qu'il subissait même lorsqu'il était confronté à des circonstances critiques de sa vie, ayant été esseulé ne comptant que sur une minorité de fidèles et d'appuis œuvrant pour que l'idée s'enracine

et s'élève et que la mission persévère... D'ailleurs, il a connu dans sa trajectoire des moments d'isolement presqu'existentiels où il s'est retrouvé garant de la résistance ittihadie sans jamais reculer, se relâcher ou faillir.

Abderrahim Bouabid a toujours privilégié l'action interne à l'intérieur de la patrie, alors que les tentations de l'extérieur avec leurs conditions produisaient deux dialectiques : l'intérieur et l'exil. Par ailleurs, il s'est souvent déployé de l'intérieur des institutions sur le sol de la patrie pendant que s'avérait la tentation, au dehors, du radicalisme et de l'ancre.

Le souvenir de son leadership charismatique hors normes demeure omniprésent et vivace dans la mémoire collective des Ittihadis et Ittihadis

Le plus éloquent titre dans la biographie d'Abderrahim a été son recours à l'arbitrage via la volonté des Ittihadis et Ittihadis et ensuite la consultation des citoyennes et citoyens afin d'œuvrer pour la défense commune des valeurs communes et à cet effet, il n'a pas exploité sa stature militante à des fins de scission ou d'instabilité pourvu que ce soit un choix volontaire du champ partisans par d'aucuns.

Abderrahim Bouabid a formé des générations de politiciens et de militants, bien qu'il ait divergé avec nombre d'entre eux quant au débat responsable, sérieux et institutionnel, débat aspirant à la production de la valeur ajoutée en termes de militantisme en vue de développer l'expérience ittihadie historique, non vers la distinction pour la distinction ou la distinction pour les escarmouches institutionnelles imprudentes.

## Présentation du Manifeste de l'Indépendance

# Un événement phare de l'histoire de la lutte nationale et la défense de ses valeurs sacrées

Le peuple marocain célèbre, ce dimanche, le 82ème anniversaire de la présentation du Manifeste de l'Indépendance le 11 janvier 1944, un événement phare de l'histoire de la lutte nationale pour l'indépendance du Royaume et la défense de ses valeurs sacrées.

Commémorée par le peuple marocain, et à sa tête la famille du mouvement national, de la résistance et de l'armée de libération, cette épopée grandement symbolique fut l'une des illustrations de la parfaite symbiose entre le glorieux Trône Alaouite et le peuple marocain, en faveur de la libération du pays du joug du colonialisme et la préservation de la dignité nationale.

Le peuple marocain s'est en effet soulevé dans son ensemble contre le régime colonialiste qui a divisé le pays en zones de tutelle, réparties entre le protectorat français (au centre du Maroc) et le protectorat espagnol (Nord et Sud du Royaume), alors que Tanger a été considérée zone internationale, ce qui a rendu plus difficile la mission de libération du territoire national.

Parallèlement aux actions militaires, l'histoire de la lutte nationale pour l'indépendance est ponctuée de moments décisifs, à l'image du soulèvement contre le "Dahir berbère" de 1930. Guidé par les instructions du Sultan Mohammed V, le comité d'action marocain, embryon du mouvement national, allait présenter un plan de réformes au gouvernement français en 1934 et en 1936.

Durant ces différentes étapes, SM le Roi Mohammed V, Père de la nation et héros de la libération, n'avait de cesse d'éveiller le sens de résistance des Ma-



rocains et de définir ses objectifs, et ce, depuis son accession au Trône de ses glorieux ancêtres le 18 novembre 1927.

Le défunt Souverain a saisi la tenue de la Conférence d'Anfa en janvier 1943 pour inscrire la question de l'indépendance du Maroc à l'ordre du jour, mettant en valeur la participation effective des soldats marocains aux côtés des alliés ainsi que leurs exploits qui ont sus-

cité l'admiration partout où ils ont combattu.

L'ambition formulée par le Sultan Mohammed V lors de cette conférence a, dès lors, obtenu le soutien des Etats-Unis d'Amérique, exprimé par le président Franklin Roosevelt à l'aspiration légitime du peuple marocain à l'indépendance.

La signature du Manifeste de l'Indé-

pendance par soixante-sept figures de proue de la résistance, dont une femme, et sa remise aux autorités coloniales constituaient une réclamation explicite de l'indépendance du Maroc sous le règne de SM Mohammed Ben Youssef.

Message clair et sans ambages, cette initiative comprenait un ensemble de revendications politiques, dont l'indépendance du Maroc sous le règne de son Souverain légitime Sidi Mohammed Ben Youssef et l'adhésion du Royaume à la Charte atlantique. Le second volet des revendications porte sur la politique interne incarnée par la détermination du Sultan à mener une large dynamique de réformes, afin de préserver les droits et devoirs de toutes les franges de la société marocaine.

Cet événement majeur a éveillé le sens de la résistance au sein du peuple marocain, d'autant plus que Feu SM Mohammed V avait saisi l'occasion de sa visite historique à Tanger en 1947 pour réitérer les mêmes revendications contenues dans le Manifeste, refusant de se plier à la volonté des autorités coloniales qui vont finalement contraindre le Souverain à l'exil. La résistance n'a été que plus forte après cette démarche du colonisateur, permettant d'ouvrir la voie au retour du Père de la nation et à la proclamation de l'indépendance du Royaume en 1956.

La commémoration de cette épopée symbolise l'attachement des Marocains à leur histoire de libération, la synergie entre le peuple et la monarchie et une reconnaissance des énormes sacrifices consentis en vue de porter un coup de masse à la politique d'occupation dans le but ultime de recouvrer l'indépendance.

## Sécurité aérienne

# Le Premier ministre canadien met en avant la coopération avec le Maroc

Le Premier ministre canadien, Mark Carney, a mis en avant, jeudi, la coopération entre son pays et le Maroc en vue de renforcer la sécurité de l'aviation civile internationale et de prévenir les accidents aériens.

Dans un message publié à l'occasion de la Journée nationale de commémoration des victimes de catastrophes aériennes au Canada, M. Carney a rappelé la tenue en avril 2025 à Marrakech de la 4ème édition du Forum Safer Skies, un rendez-vous mondial dédié à la sé-

curité de l'aviation civile.

Cette rencontre co-organisée avec le Canada a constitué une opportunité pour "renforcer les mesures de sécurité pour l'aviation civile opérant au-dessus ou à proximité de zones de conflit", a souligné M. Carney dans ce message.

Le Premier ministre canadien a aussi rappelé "le large soutien" apporté lors de ce conclave à la Déclaration d'engagement renouvelé sur la sécurité aérienne visant à améliorer la coordination entre les secteurs civil et militaire, la gestion

des conflits dans l'espace aérien, les pratiques d'échange de renseignements et l'intervention à la suite de crises.

Les efforts déployés par le Maroc en matière de sécurité aérienne ont été couronnés en septembre dernier par l'élection du Royaume au Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), lors de la 42ème session de l'Assemblée de cette organisation des Nations unies basée à Montréal.

Les progrès réalisés par le Maroc dans le domaine de l'aviation civile ont d'ailleurs

été salués lors de la 42ème session de l'Assemblée de l'OACI. A cette occasion, le président du Conseil de l'OACI avait remis au ministre du Transport et de la Logistique, Abdessamad Kayouh, un certificat en reconnaissance des progrès accomplis par le Royaume pour établir un système de supervision de la sécurité efficace et améliorer la mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI.

Le Maroc accueillera, en avril prochain, la 5e édition du

Symposium mondial sur le soutien à la mise en œuvre (GISS) de l'OACI sous le thème "Regional Solutions, Global Benefits".

Le GISS constitue l'un des événements majeurs du calendrier aéronautique mondial, offrant une plateforme unique d'échanges entre décideurs, régulateurs, experts, organisations internationales et acteurs de l'industrie aéronautique autour des enjeux, priorités et opportunités liés à la mise en œuvre des normes et initiatives de l'OACI.

# Réunion tripartite annuelle et périodique des directeurs généraux de la police du Maroc, d'Espagne et d'Allemagne

**L**e directeur général de la Sûreté nationale et de la surveillance du territoire, Abdellatif Hammouchi, a tenu, jeudi à Rabat, une réunion de travail tripartite avec le directeur général de la Police nationale espagnole, Francisco Pardo Piquerias, et le directeur général de la Police fédérale allemande, Dieter Romann.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite au Maroc (7-9 janvier) des deux responsables sécuritaires espagnol et allemand, en consécration du processus des réunions tripartites périodiques entre les responsables sécuritaires des trois pays, initié lors de la première rencontre tenue à Madrid en janvier 2025, indique un communiqué du Pôle DGSN-DGST.

L'ordre du jour de cette réunion a porté sur la poursuite des concertations tripartites visant à faire le point sur les niveaux de coordination et de coopération dans les domaines sécuritaires et de renseignement d'intérêt commun, à leur tête la lutte contre le terrorisme, l'immigration irrégulière, le trafic de drogue, la cybercriminalité, ainsi que la coordination en matière de sécurité sportive.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de hauts responsables sécuritaires marocains, espagnols et allemands, a passé en revue l'évolution de la situation sécuritaire dans la région sahélienne



et ses répercussions sur les mouvements des organisations terroristes dans l'espace euro-méditerranéen.

A cet égard, les participants ont souligné l'importance de maintenir des niveaux avancés de coordination et d'échange de données opérationnelles et techniques afin de garantir la sécurité et la stabilité aux niveaux régional et international.

Cette rencontre a été l'occasion d'unifier les vues au sujet des mécanismes d'élargissement

du champ de coopération sécuritaire pour englober des perspectives et niveaux avancés, outre l'examen des possibilités de complémentarité sur le terrain en préparation de l'organisation de grandes manifestations sportives à l'instar de la Coupe du Monde 2030.

Le programme de cette visite officielle a offert l'opportunité aux délégations allemande et espagnole de s'informer des protocoles de sécurité et de sûreté mis en place pour sécuriser les

compétitions de la Coupe d'Afrique des Nations de football CAN 2025, précise la même source.

A cette occasion, les deux délégations ont effectué une visite au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat où elles ont suivi des explications sur les équipements de cette infrastructure sportive pionnière, en plus d'un exposé sur les dispositifs de sécurité et de sûreté adoptés par les services de sécurité lors des matchs de football,

notamment les volets relatifs à l'intégration des technologies numériques dans le système de sécurité et les plans de déploiement des forces publiques et l'accompagnement des partenaires.

Le communiqué indique que la DGSN a veillé à organiser une visite au profit des délégations allemande et espagnole au Centre de coopération policière africaine, en tant qu'initiative inédite dans l'histoire des compétitions footballistiques africaines.

Cette visite a été l'occasion pour les délégations de constater de visu les moyens de travail modernes et les capacités technologiques avancées, ce qui a enclenché une dynamique de coopération et de complémentarité positive entre les responsables de sécurité sportive marocains et leurs homologues parmi les officiers de liaison africains et étrangers, aussi bien les officiers en service dans ce centre ou ceux accompagnant les supports dans les stades.

Ces réunions sécuritaires tripartites périodiques procèdent d'une vision commune quant à la nécessité de renforcer le partenariat sécuritaire pour faire face aux menaces transfrontalières, en mettant l'accent sur l'échange immédiat d'informations et d'expertises, ainsi que sur la coopération opérationnelle et technique entre les services de police et d'application de la loi des trois pays, conclut le communiqué.

## L'Agence Bayt Mal Al-Qods achève une opération d'équipement de plusieurs écoles en fournitures de base et moyens de soutien pédagogique

**L'**Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, relevant du Comité Al-Qods présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a achevé, jeudi, une opération d'équipement d'écoles situées dans plusieurs villages relevant du gouvernorat d'Al Qods, en fournitures de base, tables, chaises et moyens de soutien pédagogique ainsi qu'en équipements informatiques.

Menée en coordination avec les services du gouvernorat d'Al Qods, cette action a bénéficié aux écoles des communautés bédouines des Arabes Al-Jahalin dans les zones de Khan Al-Ahmar et de Wadi Abou Hindi, ainsi qu'aux écoles de la Badiya d'Al Qods, d'Al-Mentar et de la communauté d'Al-Eizariya, dans l'objectif d'améliorer l'environnement éducatif au sein de ces établissements.

A cette occasion, le président du conseil du village de Khan Al-Ahmar,

Eid Khamis, a salué "le soutien marocain au secteur de l'éducation dans la Badiya d'Al Qods", soulignant que cette aide contribue directement à l'amélioration du processus éducatif et au maintien de plus de 180 élèves au sein de l'école primaire mixte de Khan Al-Ahmar".

M. Khamis a fait part de ses vifs remerciements à SM le Roi Mohammed VI et au gouvernement et peuple marocains "en reconnaissance de ce soutien constant au peuple palestinien, notamment dans les zones reculées souffrant d'un déficit des opportunités éducatives", louant le rôle de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif dans la mise en œuvre de ce projet.

Dans le même sillage, la directrice de l'établissement, Halima Al Zahaiqa, a indiqué que l'école souffre d'un important manque de matériels pédagogiques, affirmant que ces équipements sont indispensables pour assurer une transmission

adéquate du savoir et motiver les élèves à l'apprentissage.

Elle a précisé que l'école primaire mixte de Khan Al-Ahmar accueille des apprenants issus de cinq communautés, à savoir Khan Al Ahmar, Karchan, Tabna, Arara et Abou Fallah, et compte 164 élèves, du préscolaire jusqu'à la dixième année.

Pour sa part, le représentant de la communauté de Wadi Abou Hindi, Mohammed Al Hamadin, a exprimé sa profonde gratitude à Sa Majesté le Roi pour ce soutien qui "intervient dans un contexte marqué par des agressions répétées contre les communautés bédouines de la part des colons".

M. Al-Hamadin a précisé que cette aide a consisté en "la fourniture de manuels scolaires, de papeterie, d'ordinateurs, de tables, de chaises et de produits de nettoyage", notant que ces écoles avaient un besoin urgent de ces équi-

ments essentiels afin de garantir l'éducation des enfants dans un environnement approprié.

De son côté, Inaâm Abou Zaiter, chargée des affaires générales au gouvernorat, a salué le soutien continu en faveur des écoles menacées dans la région d'Al Qods, estimant que cette aide constitue "un levier fondamental pour renforcer la résilience des élèves et des citoyens dans les zones ciblées".

Mme Abou Zaiter a également souligné "l'importance de ce projet, qui réside dans le renforcement de la résilience des citoyens sur leur terre, en particulier au sein des communautés bédouines bénéficiaires", souhaitant que les prochaines étapes verront la mise en œuvre de projets de développement supplémentaires à même de contribuer au renforcement des moyens pédagogiques et à l'amélioration de l'environnement éducatif dans ces écoles.

# Les réserves des barrages s'élèvent à 7,58 milliards de m<sup>3</sup>



**L**e taux de remplissage des barrages est passé de 31,1% à 45,26% entre le 12 décembre dernier et le 8 janvier pour un volume de stockage de 7,58 milliards de m<sup>3</sup>, a indiqué jeudi le ministre chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baïtas.

Il s'agit d'un niveau inédit depuis le 17 juillet 2021, a précisé le ministre en réponse à une question lors d'un point de presse à l'issue du Conseil de gouvernement, ajoutant que les rete-

nues des barrages du 1er septembre à ce jour ont atteint 3.427 millions de m<sup>3</sup>, dont 3.006 millions entre le 12 décembre et le 8 janvier 2026.

Ces derniers chiffres représentent environ 88% du total des apports enregistrés depuis début septembre dernier, a-t-il fait savoir, relevant que plusieurs barrages procèdent actuellement à l'évacuation de leurs excédents, notamment dans le bassin du Sebou.

Plus de 32 petits barrages, a-t-il enchaîné, ont affiché un taux de remplissage dépassant 100%, tandis que

de grands barrages ont connu des taux de remplissage conséquents.

Du 1er septembre dernier au 8 janvier 2026, les précipitations ont atteint 108 mm, avec un excédent significatif avoisinant 94,4% en glissement annuel et 21% par rapport à la moyenne habituelle, a noté M. Baïtas.

En outre, il a indiqué que plusieurs régions du Royaume ont connu d'importantes chutes de neige couvrant une superficie totale de plus de 55.400 km<sup>2</sup>, un niveau sans précédent ces dernières années.

# La problématique des immeubles menaçant ruine à Casablanca au centre d'une journée d'étude

**L**a thématique de "l'approche judiciaire et administrative de la problématique des immeubles menaçant ruine" a été au cœur d'une journée d'étude organisée, jeudi à la préfecture d'arrondissements d'Aïn Sébaâ-Hay Mohammadi (Casablanca), avec la participation de responsables judiciaires et administratifs, d'experts, ainsi que de représentants de départements ministériels et d'établissements publics.

Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la multiplication des défis liés aux immeubles menaçant ruine et par les questions juridiques, judiciaires et administratives qu'ils soulèvent.

Elle vise également à rapprocher les points de vue et à renforcer la coordination entre les différents acteurs, afin de consolider la sécurité urbaine et de mieux protéger les personnes et les biens.

L'événement a constitué un espace de réflexion collective, d'échange d'expériences et de partage d'expertise, dans la perspective de dégager des solutions durables garantissant la sécurité des citoyens, tout en préservant la mémoire architecturale et urbaine de Casablanca.

Dans ce sens, les intervenants ont unanimement affirmé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une prise de conscience collective croissante de la nécessité de passer d'une logique d'intervention après la survenance des catastrophes à une logique de prévention et de planification anticipative, à travers le développement du cadre juridique, l'amélioration des mécanismes d'expertise et de contrôle, ainsi que le renforce-

ment de la coordination entre les différents acteurs, notamment l'administration, la justice, les milieux académique et politique, ainsi que la société civile.

Dans une allocution, le gouverneur de la préfecture d'arrondissements d'Aïn Sébaâ-Hay Mohammadi, Mohamed Taouss, a souligné que la question des immeubles menaçant ruine figure parmi les plus pressantes au niveau national, en raison de son lien direct avec la protection du droit à la vie et à l'intégrité physique, la garantie du droit à un logement décent, ainsi que la préservation du tissu urbain dans ses dimensions sociale, économique et patrimoniale.

Il a, à cet effet, relevé que cette problématique a été remise au premier plan ces derniers temps, à la suite des importantes précipitations enregistrées dans plusieurs régions du Royaume et des effondrements de certaines constructions, relançant le débat sur l'efficacité des mécanismes de prévention et de l'intervention anticipative.

Par ailleurs, M. Taouss a rappelé que le législateur, à travers la loi n° 94-12 relative aux immeubles menaçant ruine et à l'organisation des opérations de rénovation urbaine, a instauré un cadre juridique intégré permettant aux autorités publiques, centrales comme déconcentrées, d'intervenir à temps pour traiter les situations à risque. Cette intervention peut prendre la forme de mécanismes de consolidation, d'évacuation ou de démolition, sur la base d'une répartition claire des compétences et des responsabilités, et le recours à une expertise technique spécialisée, a-t-il précisé.

Et d'ajouter que cette loi



s'inscrit dans une approche préventive qui ne subordonne pas l'action publique à la survenance d'un effondrement, mais retient comme critère la constatation d'un risque susceptible de menacer la sécurité des personnes ou des biens.

Le responsable territorial n'a pas manqué de mettre en avant le rôle des autorités locales et des présidents des collectivités territoriales dans l'exécution des décisions administratives, sur la base des rapports des commissions provinciales et des expertises techniques évaluant le niveau de dangerosité des bâtiments.

De son côté, la directrice de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et la réhabilitation des immeubles menaçant ruine (ANUR), Azhar Ktitou, a présenté les principales orientations de la stratégie d'intervention de l'Agence à l'horizon

2030, qui vise à mettre en place une politique intégrée de renouvellement urbain et à proposer un nouveau modèle de traitement fondé sur la prévention et la durabilité.

Cette stratégie prévoit également de renforcer les mécanismes de financement, d'accroître les capacités des acteurs locaux et d'intégrer les technologies modernes ainsi que l'innovation dans les opérations de réhabilitation.

Selon Mme. Ktitou, la stratégie ambitionne de faire de l'Agence un acteur central dans l'encadrement des opérations de renouvellement urbain et dans la prise en charge des immeubles menaçant ruine, en conciliant exigences de sécurité et préservation de la mémoire urbaine, au service d'un développement urbain durable.

Sur le plan judiciaire, le président du tribunal administratif

de Casablanca, Abdelmajid Chafiq, a abordé "la prise en charge juridique et judiciaire des immeubles menaçant ruine", en mettant l'accent sur le rôle du juge administratif dans le contrôle de la légalité des décisions et dans la conciliation entre impératifs de protection des vies humaines et respect des droits individuels.

Par ailleurs, le président du tribunal correctionnel de première instance de Casablanca, Hassan Jabir, a présenté un exposé sur la loi n° 94-12, entre dimension répressive et protection de la sécurité urbaine, à la lumière de la jurisprudence marocaine et en comparaison avec la législation française.

Pour sa part, le procureur du Roi près le tribunal correctionnel de première instance, Mohamed Zouaki, a exposé le rôle du Ministère public dans le traitement de cette problématique.



**U**n individu ayant usurpé la qualité de procureur du Roi et exigé d'un justiciable la somme de 5.000 dirhams en contrepartie de l'annulation d'un avis de recherche émis à son

# Placement en garde à vue d'un individu pour usurpation d'identité et escroquerie

encontre a été placé en garde à vue sur instructions, jeudi, du procureur du Roi près le tribunal de première instance de Marrakech.

Conformément aux instructions du parquet, le mis en cause a été interpellé alors qu'il recevait la somme précitée aux abords du tribunal, a-t-on appris auprès du parquet général près le Tribunal

de première instance de Marrakech.

Suite aux perquisitions effectuées à son domicile, plusieurs cachets et dossiers y ont été saisis pour les besoins de l'enquête, a ajouté la même source, faisant savoir que les recherches ont également permis la saisie d'une importante somme d'argent estimée à 5 millions de dirhams.

# Société

# Signature d'une convention pour l'adhésion de Barid Al-Maghrib au programme DATA-TIKA de la CNDP

**B**arid Al-Maghrib et la CNDP (Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel) ont procédé, jeudi à Rabat, à la signature d'une convention d'adhésion de Barid Al-Maghrib au programme DATA-TIKA. Cette initiative nationale, portée par la CNDP, vise à accompagner les organismes publics et privés dans une mise en conformité durable avec la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

La convention a été signée par Amin Benjelloun Touimi, directeur général du Groupe Barid Al-Maghrib, et Omar Seghrouchni, président de la CNDP. Elle s'inscrit dans une dynamique de coopération institutionnelle et ambitionne de faire de la protection des données à caractère personnel un levier de confiance, de transformation numérique et de compétitivité.

L'adhésion au programme DATA-TIKA repose sur une collaboration structurée autour de trois axes complémentaires :



- Le renforcement de la conformité réglementaire, à travers l'accompagnement de Barid Al-Maghrib dans sa mise en conformité avec la loi 09-08, la formation des formateurs et l'accès pilote à la plateforme de dématérialisation des notifications auprès de la CNPD ;
  - L'intégration de la protection des données dans les projets métiers et stratégiques, via l'organisation d'ateliers de réflexion portant sur les usages des données, les enjeux liés aux données sensibles, à l'hébergement, aux systèmes d'information et aux nouvelles technologies ;
  - La contribution à l'élaboration de lignes directrices nationales, destinées à renforcer les briques de confiance numérique, notamment en matière de cloud, de services de confiance, de privacy by design, de prospection commerciale et de traitements innovants des données.

### *Avec cinq projets retenus pour financement*

# L'USMS en tête des universités marocaines dans le cadre du programme PRIMA

**D**ans le cadre du renforcement de la coopération et de la recherche innovante au niveau euro-méditerranéen, cinq projets de recherche portés par l'Université Sultan Moulay Slimane (USMS) ont été retenus pour financement dans le cadre du programme PRIMA (Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area). **I**national parmi les universités marocaines en termes de projets retenus pour financement par PRIMA.

Ces projets, développés en partenariat avec des universités et centres de recherche internationaux, portent sur des thématiques prioritaires telles que l'agriculture durable, la gestion responsable des ressources hydrauliques et la sécurité alimentaire en parfaite cohérence.

mentaire, en parfaite concurrence avec les objectifs stratégiques du programme PRIMA.

Le Maroc se hisse au 2<sup>e</sup> rang parmi 19 pays participants, en nombre de projets financés dans le cadre de ce programme.

Il convient de rappeler que PRIMA constitue le plus grand programme euro-méditerranéen dédié à la recherche et à l'innovation. Lancé en 2018 pour une durée de dix ans et doté d'un budget global de 494,5 millions d'euros, il vise à soutenir des projets collaboratifs innovants axés sur la production alimentaire durable

et la sécurité hydrique dans la région méditerranéenne. Au total, 19 pays y participent, dont 11 européens et 8 du Sud de la Méditerranée, parmi lesquels le Maroc.

Cette distinction met en lumière l'implication des enseignants-chercheurs et des équipes de l'Université Sultan Moulay Slimane dans le développement d'une recherche scientifique de haut niveau et dans le renforcement de la coopération scientifique internationale.

I.E

*Organisé par l'Association Chouâla*  
Un atelier stratégique consacré  
à l'élaboration de son Manuel  
des procédures

Dans le cadre du Programme Dialogue : Takwia – Ibtikar – Hiwar – Taghyir, cofinancé par l'Union européenne (2023–2027), l'Association Chouala pour l'éducation et la culture (ACEC) a organisé, dernièrement, une architecture claire des procédures couvrant les principaux domaines de fonctionnement, notamment la gouvernance, la gestion de l'adhésion, le pilotage financier, la communication institutionnelle ainsi que le suivi-évaluation.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche de renforcement de la gouvernance associative et de professionnalisation de la gestion, visant à harmoniser les pratiques internes et à sécuriser les processus décisionnels et financiers d'une organisation structurée autour de 60 sections et 10 bureaux.

Par cette action, l'ACEC réaffirme son engagement en faveur des principes de bonne gouvernance, de transparence et de performance, en cohérence avec les objectifs du Programme Dialogue et les standards institutionnels internationaux.



# Portrait



## Diosdado Cabello

### *L'homme fort du parti et de la sécurité intérieure au Venezuela*

Peu de noms au Venezuela inspirent autant de crainte et de respect que celui de Diosdado Cabello, l'homme fort du parti au pouvoir aujourd'hui à la tête de la sécurité intérieure et figure omnipotente du paysage politique depuis plus de 20 ans.

Honné de ses opposants et acclamé par les "chavistes" pro-gouvernementaux, cet ancien capitaine de l'armée, largement considéré comme la deuxième personnalité la plus puissante du pays, a sa tête mise à prix 25 millions de dollars par les Etats-Unis. C'est un ancien compagnon d'armes du président Hugo Chavez (1999-2013).

Après la capture de Nicolas Maduro, président déchu traduit devant la justice américaine, il a immédiatement brandi le flambeau révolutionnaire, arguant que "l'unité de la force révolutionnaire est plus que garantie".

Plusieurs fois ministre et secrétaire général du Parti socialiste unifié au pouvoir (PSUV), Diosdado Cabello a mis en place les redoutables "colectivos", une milice armée pro-pouvoir, para-policiers, qui circulent en ville parfois cagoulés et contrôlent des quartiers entiers.

"Des voyous et des brutes idéologiquement engagés qui peuvent être déployés dans la rue pour maintenir l'ordre", a estimé auprès de l'AFP Brian Naranjo, un ancien diplomate américain qui a rencontré M.

Cabello à la fin des années 1990.

"Le gouvernement n'a pas beaucoup de contrôle sur eux, mais ce sont les +chemises brunes+ du Venezuela", dit-il.

Le visage de Diosdado Cabello est bien connu des Vénézuéliens notamment grâce à son émission de télévision, "Frappé avec une massue", où selon M. Naranjo "ils ciblent les ennemis du régime, montent les gens contre eux à coups de propagande en tous genres".

Il ponctue son spectacle de blagues provocantes sur les figures de l'opposition, telles que Juan Guaido, ex-président par intérim autoproclamé qu'il qualifie de "rat qui joue au padel", ou le prix Nobel de la paix, Maria Corina Machado, qu'il compare à La Sayona, créature mythique vénézuélienne effrayante, vêtue de blanc (comme la cheffe de l'opposition), qui hante les rues et effraie les hommes.

Ses détracteurs lui prètent aussi une immense fortune amassée en recourant à des prête-noms et des hommes de paille corrompus.

#### Chaviste de la première heure

Diosdado Cabello est né le 15 avril 1963 à El Furrial, alors communauté rurale de l'Etat de Monagas (nord-est). Il est marié et père de trois enfants.

Après avoir obtenu son diplôme de l'académie militaire

du Venezuela, il s'est engagé dans l'armée, où il a rencontré Hugo Chavez, le futur leader de la "révolution bolivarienne" socialiste.

Il a rallié Hugo Chavez lors d'une tentative de coup d'Etat en 1992 visant à renverser le président Carlos Andrés Pérez. Emprisonné, il a été gracié en 1994 en même temps que Hugo Chavez et d'autres officiers impliqués dans le soulèvement.

Une fois libéré, M. Cabello a aidé M. Chavez en campagne jusqu'à sa victoire présidentielle en 1998, et est entré dans son administration l'année suivante. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, il a commencé comme responsable de la Commission nationale

des télécommunications et a adopté la ligne la plus radicale du chavisme.

En 2002, il a brièvement occupé le poste de président par intérim après le coup d'Etat qui a brièvement destitué Hugo Chavez.

"Le commandant Chavez m'a nommé ministre de l'Intérieur et de la Justice au milieu de tout ce chaos", a déclaré M. Cabello en 2024, lorsqu'il a été renommé à ce poste par Nicolas Maduro. "À cette époque, avec le peuple à nos côtés, nous avons triomphé."

Député depuis 2011, président de l'Assemblée nationale (2012-2016), il a occupé différents postes ministériels et est depuis 2011 l'homme fort du PSUV.

Il domine aujourd'hui l'appareil sécuritaire et des services de renseignement qui ont arrêté plus de 2.000 personnes après les contestations de l'élection de 2024 que l'opposition estime avoir remporté et dénonce des fraudes.

#### Clans

Avec M. Maduro, "Cabello a connu des hauts et des bas" au fil des ans, souligne M. Naranjo. Il ne serait pas en plein accord avec la présidente par intérim, Delcy Rodriguez, et son puissant frère Jorge, président du Parlement.

Selon les observateurs, les tensions entre les clans Rodriguez et Cabello et dans une moindre mesure celui du ministre de la Défense, Vladimir

Padrino Lopez, menacent la stabilité du pouvoir par intérim en l'absence de Nicolas Maduro.

"Diosdado Cabello exerce un contrôle informel important, tandis que Vladimir Padrino détient le contrôle formel", explique David Smilde, universitaire américain spécialisé dans les questions vénézuéliennes à l'université de Tulane.

"Ils pourraient à tout moment se retourner contre elle (Delcy Rodriguez)... D'un autre côté, elle est en mesure de démettre l'un d'entre eux de ses fonctions", estime-t-il.

Quand Hugo Chavez a, avant sa mort en 2013, fait de Nicolas Maduro son successeur désigné, il a écarté de fait Diosdado Cabello.

"Si avant la mort de Chavez, il y avait une lutte entre Nicolas Maduro et Diosdado Cabello, ils ont cependant toujours considéré que leur unité était absolument fondamentale", note M. Smilde.

Diosdado Cabello est recherché par les Etats-Unis et figure sur l'acte d'accusation qui a été présenté contre Nicolas Maduro et son épouse devant un tribunal de New York pour avoir "utilisé le pouvoir de l'Etat pour protéger et promouvoir des activités illégales, notamment le trafic de drogue".

Trafic qui, selon l'acte d'accusation, "a enrichi et solidifié l'emprise de l'élite politique et militaire vénézuélienne".

"Après la capture de Maduro, Cabello a immédiatement brandi le flambeau révolutionnaire, arguant que "l'unité de la force révolutionnaire est plus que garantie"

# Economie

Al Hoceima

## Baisse de 1,2% de l'IPC

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville d'Al Hoceima a diminué de 1,2% en novembre dernier, par rapport au mois précédent, et de 0,2% en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a décrû de 2% en novembre dernier par rapport à octobre, en raison de la baisse des prix des "Fruits" de 8,9%, du "Poisson et fruits de mer" de 5,9%, du "Pain et céréales" de 1,5%, des "Viandes" de 1%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,6%, du "Lait, fromage et œufs" de 0,4% et des "Huiles et graisses" de 0,1%, indique une note de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP).

La variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires a stagné, suite à la stagnation des prix des divisions "Santé", "Communications", "Loisirs et Culture", "Enseignement" et "Biens et services divers".

Par ailleurs, l'augmentation de l'indice des divisions du "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" de 0,4% et des "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" de 0,1%, ainsi que la diminution de l'indice des divisions des "Restaurants et hôtels" de 1,7%, des "Articles d'habillement et chaussures" de 0,2% et du "Transport" de 0,1% n'ont pas impacté l'évolution générale, précise la même source.

Sur un an, l'indice des prix des produits alimentaires a diminué de 0,1% en novembre dernier, sous l'effet de l'abaissement des prix des "Huiles et graisses" de 9,1%, des "Viandes" de 4,4%, du "Poisson et fruits de mer" de 4,1%, des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 2,6%, du "Pain et céréales" de 1,8%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 1,4% et du "Lait, fromage et œufs" de 0,6%, rapporte la MAP.

Par ailleurs, la hausse des prix des "Légumes" de 12,1%, du "Café, thé et cacao" de 7,5%, des "Fruits" de 4,6%, du "Tabac" de 4,5% et du "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 0,8% n'a pas affecté l'évolution générale.

De même, la variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires a décrû de 0,3%, alors que la variation des prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 4,3% pour la division du "Transport" et une augmentation de 2% pour la division des "Restaurants et hôtels".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socioéconomiques.

Tissu productif marocain

## La résilience fragilisée par la montée des dissolutions



**L**e tissu productif marocain demeure résilient, malgré certaines disparités structurelles, régionales et sectorielles, a affirmé, mercredi à Casablanca, la directrice exécutive de l'Observatoire marocain de la très petite et moyenne entreprise (OMTPME), Amal Idrissi.

S'exprimant lors d'un point de presse dédié à la présentation de la 6ème édition du rapport annuel de l'OMTPME, Mme Idrissi a précisé que le Maroc compte plus de 380.000 entreprises personnes morales en 2024, en légère progression de 1,3% comparativement à une année auparavant, avec une dynamique de création soutenue, portée essentiellement par de petites structures.

Le tissu productif continue de s'élargir selon une géographie et une structure bien établie, a-t-elle relevé, notant que plus de la moitié des entreprises restent localisées sur l'axe Tanger-El Jadida.

En contrepartie, les dissolutions progressent de 6% et concernent majoritairement des structures de moins de 5 ans, ce qui souligne les enjeux de la phase post-création, a fait savoir la directrice exécutive de l'OMTPME.

Sur le plan économique, elle a indiqué que la croissance du chiffre d'affaires, des exportations et de la valeur ajoutée est réelle, mais principalement portée par certains secteurs, ajoutant que l'industrie manufacturière confirme son rôle moteur à l'export, notamment dans l'automobile et la chimie, rapporte la MAP.

En matière d'emploi, les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) demeurent les principaux employeurs en volume, tandis que la place des femmes reste limitée, tant dans l'emploi que dans la direction des entreprises, a souligné Mme Idrissi.

Elle a aussi fait état de l'amélioration du financement bancaire, avec une part de 20% de l'encours destinée aux TPE (très petites entreprises), 21% aux PME (petites et

moyennes entreprises) et 60% aux grandes entreprises.

Cette 6ème édition du rapport annuel de l'OMTPME est consacrée à l'analyse du tissu productif national dans un contexte marqué par l'amélioration de la croissance des activités non agricoles ainsi que des signes de reprise sur le marché du travail.

Elle examine, selon plusieurs dimensions, l'évolution des indicateurs économiques, financiers et d'emploi des TPME et analyse, en particulier, les caractéristiques des entreprises créées et de celles ayant fait l'objet d'une dissolution au titre de 2024.

Le rapport présente un bilan d'étape du Plan stratégique 2024-2026 de l'OMTPME qui souligne les progrès réalisés dans la fiabilisation et la valorisation des données TPME grâce au déploiement de nouveaux outils analytiques.

Par ailleurs, l'OMTPME a intensifié sa coopération avec de nombreuses institutions aux niveaux national et international, en contribuant à plusieurs études ayant porté notamment sur l'accès au financement par les femmes entrepreneuses, les barrières à l'emploi et les freins.

6<sup>ème</sup> édition du  
rapport annuel  
de l'OMTPME

## Revenus en monnaies étrangères

### *La DGI fixe le taux de change pour 2025*

La Direction générale des impôts (DGI) vient d'arrêter la base de conversion des revenus perçus en monnaies étrangères au titre de l'année 2025.

Ainsi, il faudra retenir comme taux de change 10,55 dirhams (DH) pour 1 euro, 9,344 DH pour 1 dollar américain, 12,323 DH pour 1

livre sterling (anglaise) et 11,271 DH pour 1 franc suisse, précise la DGI dans une note.

Le cours des devises est publié annuellement à la même période afin de déterminer la base imposable en dirhams des revenus de source étrangère perçus au titre de l'exercice écoulé.

## Crédits-Dépôts bancaires

### *Le tableau de bord de BAM en 5 points clés*

Voici cinq points clés du tableau de bord "Crédits-Dépôts bancaires" de Bank Al-Maghrib (BAM) au titre du mois de novembre 2025 :

1- L'encours du crédit bancaire s'est établi à 1,191,8 milliards de dirhams (MMDH), en hausse annuelle de 6,2%.

2- Les crédits aux agents non financiers ont progressé de 4,2%, tandis que ceux accordés aux agents financiers ont augmenté de 16,9%.

3- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha im-

mobilière (y compris les marges constatées d'avance), a poursuivi sa progression pour s'établir à 29,1 MMDH, contre 24,5 MMDH une année auparavant.

4- Les dépôts auprès des banques se sont établis à 1,315 MMDH, en progression annuelle de 7,3%.

5- Les dépôts des ménages ont atteint 963,1 MMDH, en hausse de 6,4% sur un an, dont 220,8 MMDH détenus par les Marocains résidant à l'étranger (MRE).

# L'ONDA renforce l'offre de bus et taxis de l'aéroport de Rabat-Salé

L'Office national des aéroports (ONDA) renforce, en marge de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025) et dans une dynamique continue d'amélioration de l'expérience passager, l'offre de bus reliant l'aéroport de Rabat-Salé à la capitale afin d'accompagner l'augmentation des flux et d'offrir aux passagers des temps d'attente réduits.

Dorénavant, la cadence passe à un bus toutes les 15 minutes, au tarif unique de 25 dirhams avec la possibilité de payer par carte bancaire, fait savoir l'ONDA dans un communiqué.

Ce nouveau service, a été initié en collaboration avec la Wilaya de Rabat-Salé et s'inscrit dans le cadre de l'amélioration continue de l'expérience client prévue par la stratégie Aéroports 2030, qui vise à offrir des services innovants et un par-

cours passager fluide dès l'arrivée à l'aéroport. Dès leur arrivée, les passagers bénéficient désormais d'un accès simplifié à l'information et aux services de transport grâce à l'installation d'un kiosque dans le hall public de l'aéroport, relève la même source. Ce point de contact permet d'orienter les voyageurs, de répondre à leurs besoins immédiats et de leur proposer une solution de transport collective claire et accessible, rapporte la MAP.

Pensée comme un prolongement naturel du parcours aéroportuaire, cette offre revisitée contribue à fluidifier les déplacements dès la sortie de l'aéroport et à installer une première impression positive de Rabat, Ville Lumière, où la mobilité devient une expérience simple, lisible et rassurante.

L'aménagement d'un circuit

dédié sur l'esplanade de l'aéroport vient compléter ce dispositif en fluidifiant la circulation et en sécurisant les parcours.

Cette organisation optimise la régularité des dessertes, améliore la ponctualité et contribue à une expérience de déplacement plus sereine.

En complément, le service Wetaxi est opérationnel à l'Aéroport de Rabat-Salé depuis le 5 janvier, dans le cadre d'un protocole conclu entre l'ONDA et les autorités locales.

Cette solution digitale et réglementée offre aux passagers une alternative moderne, fiable et traçable, facilitant les déplacements vers le centre-ville de Rabat, Salé et les principaux pôles urbains, tout en apportant davantage de souplesse et de confort dans l'organisation de leur trajet avec possibilité de payer par carte bancaire également.



ment. Ces services ont vu leur déploiement accéléré afin d'être opérationnelles pendant la Coupe d'Afrique des Nations 2025, offrant ainsi au grand public marocain et aux visiteurs une activation anticipée pour ce grand événement sportif.

L'ensemble de ces initiatives entrent dans le cadre de la stratégie "Aéroport 2030" et parti-

cipent à une meilleure continuité du parcours passager au-delà de l'aéroport et à une intégration harmonieuse de l'aéroport dans son environnement urbain.

En simplifiant l'accès à la ville, en diversifiant les solutions de mobilité et en améliorant la qualité de service, L'ONDA escompte contribuer à l'attractivité de Rabat, Ville Lumière.

## Tunis

# Un expert marocain plaide pour des solutions numériques au service de systèmes agricoles résilients et durables

L'expert marocain en numérisation et en IA, Mustapha Ziani, a mis en avant le rôle des solutions numériques intelligentes dans le soutien à la transition écologique et la construction de systèmes agricoles résilients et durables, capables de relever les défis de l'avenir.

Intervenant lors d'une réunion scientifique internationale, organisée les 6 et 7 janvier à Tunis, sous le thème "Les technologies émergentes au service d'une agriculture intelligente et durable", l'expert marocain a expliqué que les défis posés par l'accélération du changement climatique et les pressions croissantes sur la sécurité énergétique et alimentaire nécessitent le recours aux technologies numériques et à l'intelligence artificielle pour une gestion

efficace des ressources en eau ainsi que pour l'amélioration des pratiques agricoles productives. De même, il a relevé l'importance d'une gouvernance intelligente et axée sur les données pour soutenir la transformation environnementale et renforcer la résilience des régions face aux défis climatiques et agricoles, ajoutant que l'intégration de l'IA, des infrastructures numériques et le renforcement de la coordination institutionnelle sont des leviers stratégiques pour une gestion durable et flexible des ressources en eau, rapporte la MAP.

À cet égard, M. Ziani a proposé la création de centres de données dédiés à la gestion intelligente des ressources en eau, dont la mission est de centraliser et d'analyser les données relatives aux précipitations, aux

eaux de surface et souterraines, aux systèmes d'irrigation, aux opérations agricoles et aux usages multisectoriels de l'eau, ainsi que d'intégrer les données des capteurs de précipitations, les systèmes météorologiques, les bases de données hydrologiques et les plateformes agricoles, expliquant que l'objectif est de fournir des outils avancés pour la surveillance en temps réel, la modélisation, la prévision et l'aide à la décision.

Après avoir souligné que les techniques d'apprentissage automatique et d'analyse prédictive contribuent à améliorer la prévision de la disponibilité des ressources en eau, la détection précoce des risques hydrologiques (sécheresse, inondations, etc.) et à rationaliser l'utilisation et la distribution de

l'eau, l'expert a mis en évidence le rôle que peut jouer l'agriculture intelligente dans la réduction de la consommation d'eau et l'amélioration de la productivité agricole tout en préservant les écosystèmes.

Lors de ce conclave, les participants ont cherché à simplifier et à diffuser des concepts et des techniques principalement liés à l'analyse numérique intelligente dans les domaines de l'eau, du développement durable, de l'hydroponie automatisée et de l'interaction intelligente plante-machine.

Cette réunion a également offert un espace de dialogue scientifique et d'échange d'expériences entre chercheurs et spécialistes dans les domaines de l'agriculture intelligente, des technologies connexes et de la transformation écologique.

# "Une bataille après l'autre" s'avance conquérant vers les Golden Globes

Hollywood va entrer dans le cœur de la saison des récompenses avec les Golden Globes dimanche, où la fresque sur l'extrémisme américain "Une bataille après l'autre" doit confirmer son statut de rouleau compresseur, à deux mois des Oscars.

Cette tragicomédie de Paul Thomas Anderson, qui met en scène la traque d'ex-révolutionnaires antifascistes par un suprémaciste blanc, est plébiscitée pour sa capacité à saisir l'air du temps et les fractures contemporaines des Etats-Unis.

Grand favori avec neuf nominations, le long-métrage semble assuré de repartir avec les prix de la meilleure comédie et du meilleur réalisateur.

"Ce film est en train de tout rafler et semble inarrêtable", explique à l'AFP Pete Hammond, chroniqueur du site spécialisé Deadline, en rappelant qu'il a déjà remporté plusieurs récompenses mineures ces dernières semaines.

Leonardo DiCaprio, qui y incarne un fumeur de joints maladroit et ex-spécialiste des explosifs, forcé de se confronter à son passé pour sauver sa fille (*Chase Infiniti*), se disputera le prix du meilleur acteur dans une comédie avec Timothée Chalamet, remarquable en joueur de ping-pong à l'ambition insatiable dans "*Marty Supreme*".

Une victoire du vétéran hollywoodien serait "idéal pour freiner l'élan de Timothée Chalamet", qui vient de remporter un Critics Choice Award et semble favori pour l'Oscar, observe M. Hammond.

Teyana Taylor pourrait étendre la moisson d'"Une bataille après l'autre", avec le prix du meilleur second rôle fé-



minin pour sa prestation de pasionaria à la libido débordante. Mais la concurrence sera rude face à Amy Madigan ("*Evanouis*") et Ariana Grande ("*Wicked: Partie II*").

## "Sinners" contre "Hamnet"

La domination d'"Une bataille après l'autre" est d'autant plus attendue que les Golden Globes séparent les comédies des films dramatiques.

Une distinction qui l'empêche d'affronter directement "Sinners", son concurrent le plus sérieux pour l'Oscar du meilleur film.

Cette fiction qui raconte la blessure profonde des Noirs dans le Sud ségrégationniste des années 30, tout en mêlant l'horreur inspirée par les vampires et les rythmes du blues, a surpris par son originalité.

Pour le prix du meilleur film dramatique, "Sinners" sera notamment op-

posé à "Hamnet", une tragédie qui positionne Jessie Buckley en ultra-favorite pour le prix de la meilleure actrice, grâce à son rôle d'épouse de William Shakespeare, foudroyée par la mort de leur fils. Fort de huit nominations, le film norvégien "Valeur sentimentale", où Joachim Trier filme la relation douloreuse d'un père cinéaste avec ses deux filles, pourrait également rafler le titre. Une victoire de "Sinners" indiquerait un véritable changement des Golden Globes, pointe M. Hammond, en rappelant que leur ancien jury "n'a jamais été très attiré par les histoires sur les Noirs".

Les Golden Globes ont subi une crise ces dernières années, après un vaste scandale révélé en 2021 sur les manquements éthiques, le racisme et la corruption de leurs membres.

L'organisation s'est réformée, en ajoutant plus de 200 votants venus des quatre coins du globe.

## "Un simple accident" récompensé ?

"Cela rend les pronostics plus difficiles, mais on voit que ces nouveaux votants aiment moins les gros succès commerciaux et sont plus sensibles aux films internationaux appréciés à Cannes et Venise", explique M. Hammond.

L'acteur brésilien Wagner Moura pourrait ainsi devancer Michael B. Jordan, la star de "Sinners", pour le Golden Globe du meilleur acteur dans un film dramatique, grâce à son rôle dans "L'Agent Secret" - pour lequel il avait déjà été primé sur la Croisette.

De son côté, Stellan Skarsgård, acteur suédois à l'affiche de "Valeur Sentimentale", semble favori pour le meilleur second rôle masculin.

"L'Agent Secret" et "Valeur Sentimentale" se disputeront aussi le prix du meilleur film international, face au représentant de la France aux Oscars: "Un simple accident" du dissident iranien Jafar Panahi, récemment condamné à un an d'emprisonnement par la République islamique après sa Palme d'or à Cannes. "Les Golden Globes pourraient vouloir faire passer un message en lui donnant ce prix", avance M. Hammond.

Les autres favoris comprennent Rose Byrne ("If I Had Legs, I'd Kick You") pour le prix de la meilleure actrice dans une comédie, et "K-Pop Demon Hunters" comme meilleur film d'animation.

Après des débuts réussis l'an dernier, l'humoriste Nikki Glaser revient pour animer la 83e édition des Golden Globes.

# Tchekourachka 2 devient le deuxième plus grand succès du box-office russe

Le film "Tchekourachka 2", leader du box-office russe pendant les fêtes de fin d'année, s'est hissé à la deuxième place des films les plus rentables de l'histoire du cinéma en Russie, selon les données du système d'information unifié de l'Etat russe pour le cinéma (EAIS), une plateforme qui centralise les données sur les sorties, les recettes et la distribution des films en Russie.

Au 8 janvier, le long-métrage a engrangé près de 51,3 millions de dollars (plus de 4 milliards de roubles). Il dépasse ainsi le champion de l'année précédente, "Le Magicien de la ville d'émeraude" : La Route de briques jaunes", qui avait récolté environ 42,2 millions de dollars (3,3 milliards de roubles), ainsi que "Khlop 2", sorti deux ans plus tôt, avec près de 48,6 mil-

lions de dollars (3,8 milliards de roubles).

Désormais, "Tchekourachka 2" n'est devancé que par le premier volet de la franchise, détenteur du record absolu du box-office russe avec environ 85,6 millions de dollars (6,7 milliards de roubles) de recettes. Le film a également établi un record de rapidité au box-office, atteignant le seuil des 38,3 millions de dollars (3 milliards de roubles) en seulement cinq jours d'exploitation, une performance inédite dans l'histoire du cinéma russe.

La fréquentation quotidienne des salles obscures russes avoisine un million de spectateurs, tandis que les recettes dépassent 6,4 millions de dollars par jour (plus de 500 millions de roubles), confirmant l'ampleur de l'engouement du

public, selon des données relayées par l'agence de presse "Ria Novosti".

Personnage emblématique de la culture soviétique et post-soviétique, Tchekourachka est une créature fictive aux grandes oreilles, apparue pour la première fois en 1966 dans les livres de l'écrivain Edouard Ouspenski, avant de devenir une icône populaire de l'animation grâce aux films du studio Soyuzmultfilm.

Symbole d'amitié, de naïveté et de bienveillance, le personnage occupe une place singulière dans l'imaginaire collectif russe. Tchekourachka a même été choisi comme mascotte de l'équipe olympique russe aux Jeux olympiques d'été de 2004 en Grèce, et des poupées à son effigie ont circulé dans l'équipe russe aux Jeux olympiques d'hiver de 2006 à Turin.

La célébrité du personnage a dépassé les pays de l'ancienne URSS et le Bloc de l'Est pour s'étendre jusqu'au Japon, où Tchekourachka a été le héros d'une série de films d'animation projetés dans quinze cinémas dans le pays, attirant environ 70.000 spectateurs entre l'été 2001 et le printemps 2002.

Dans cette adaptation en prises de vues réelles mêlant comédie, aventure et émotion, "Tchekourachka 2" prolonge l'histoire du héros découvert dans une caisse d'oranges, approfondissant ses relations avec les humains et son intégration dans leur univers. Le film s'adresse à un large public familial, misant sur une narration intergénérationnelle alliant nostalgie et divertissement.

Selon le site spécialisé kino-

business.com, le long-métrage s'est également classé troisième au box-office mondial, derrière les productions étrangères "Avatar : de Feu et de Cendres" et "Zootopia 2".

Réalisé, comme le premier opus, par Dmitri Diatchenko, le film réunit notamment Sergueï Garmach, Elena Iakovleva, Fiodor Dobronravov et Polina Maksimova, rejoints par Viktor Dobronravov ainsi que les frères Alexandre et Matveï Lykov.

La première partie, sortie le 1er janvier 2023, était devenue en deux semaines le plus grand succès de l'histoire du cinéma russe, avec plus de 89,5 millions de dollars (plus de 7,2 milliards de roubles) de recettes cumulées en Russie et dans les pays membres de la Communauté des Etats Indépendants (CEI).

# Les bâtiments historiques du consulat général de France à Tanger abriteront le nouvel IF

Les bâtiments historiques ayant abrité le consulat général de France à Tanger rouvriront prochainement leurs portes pour accueillir le nouveau siège de l'Institut français.

Cent ans après leur inauguration en tant que siège du consulat général de France, ces bâtiments historiques rouvriront leurs portes le 31 janvier pour accueillir le nouvel Institut français à Tanger.

Cette réouverture sera marquée par une semaine de célébrations mettant en lumière l'action de la France à Tanger, ainsi que la transformation du réseau français de coopération au Maroc.

Dans ce cadre, une exposition de photographies aériennes de Tanger, prises dans les années 1950 et au début de l'indépendance, sera inaugurée le 23 janvier, offrant au public une immersion dans l'histoire urbaine et patrimoniale de la ville.

Réunissant des clichés issus de la collection de la Maison de la photographie de Marrakech, l'exposition sera installée sur les grilles extérieures de l'Institut français et du consulat général de France, illustrant à la fois le passé de Tanger et les profondes transformations qu'elle a connues en un demi-siècle.

Le 28 janvier, l'Espace Beckett de l'Institut français accueillera le spectacle "Live Magazine", mettant en scène



journalistes, photographes et artistes pour une performance mêlant histoires vraies et créations sensibles.

La cérémonie d'inauguration officielle du nouveau siège de l'Institut français se tiendra le 31 janvier. Elle sera marquée par une rencontre avec l'écrivain Tahar Ben Jelloun autour de son nouvel ouvrage "Pigiste au Maroc", ainsi que par un concert de Thierry

Beaucoup, musicien, compositeur et professeur de musiques actuelles, accompagné de Halima El Gourd, fille du maître gnawa Abdallah El Gourd.

Avec ce nouvel espace, situé au cœur de la place de France et à proximité de la place Faro (Sour Al Maâgazine), la France affirme son rôle de partenaire dans le développement de Tanger.

"Il s'agit d'un lieu historique rénové pour accompagner une nouvelle page du partenariat d'exception entre le Maroc et la France", indique un communiqué de l'Institut français de Tanger.

La même source souligne que l'ouverture du nouvel Institut français à Tanger est bien plus qu'un projet de rénovation d'un bâtiment historique : elle exprime quelque chose de profond et de durable sur la relation entre la France et le Maroc.

Cette initiative incarne une coopération en mutation, fondée sur la confiance, le respect mutuel et la volonté partagée d'accompagner les grandes transformations de la société marocaine, en particulier celles que connaît une ville aussi dynamique et emblématique que Tanger, ajoute le communiqué.

Le nouvel Institut français propose des espaces concrets au service du public, parmi lesquels un espace "Campus France" pour accompagner les étudiants marocains souhaitant étudier en France, une médiathèque ouverte aux adultes, adolescents et enfants, une salle dédiée aux rencontres littéraires, aux débats d'idées et aux concerts, ainsi qu'un parc remarquable, véritable poumon vert au cœur de la ville.

## Présentation de l'exposition «Dalí Diali - L'étoffe du rêve» de Zhor Raïs

**L**a créatrice Zhor Raïs a présenté, jeudi au Musée national de la paure de Rabat, son exposition intitulée "Dalí Diali - L'étoffe du rêve", en présence de nombreux amateurs et passionnés.

A travers une collection exceptionnelle née de la rencontre avec l'univers de Salvador Dalí, maître du surréalisme et l'un des artistes les plus importants du 20e siècle, cette exposition explore un dialogue rare et audacieux entre la couture marocaine et l'expression artistique moderne.

Puisant son inspiration dans les sculptures issues de la prestigieuse collection "Dalí Universe", la créatrice propose une forme de narration tissée de l'imaginaire de Dalí. Les thèmes qui lui sont chers ont été explorés avec subtilité, tels que le temps élastique, la métamorphose, le rêve, la légèreté, le mouvement, la mémoire, etc. Ici, les tissus parlent, les matières deviennent langage et chaque silhouette semble suspendue entre réel et onirisme.

A travers des pièces inédites, en résonance avec douze sculptures de Dalí, Zhor Raïs imagine et crée douze caftans conçus spécialement pour ce projet sin-



gulier.

Elle y brode un univers où le caftan se fait œuvre d'art, et où l'œuvre devient étoffe du rêve. Ce travail se veut également un hommage à la créativité marocaine et aux maîtres artisans, qui transmettent ce savoir-faire de génération en génération.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Raïs a indiqué qu'il s'agit d'une collection de caftans qu'elle a présentée, inspirée de l'œuvre de Salvador Dalí, vi-

sant également à mettre en lumière le savoir-faire des artisans marocains, qu'elle qualifie de véritables artistes capables d'adapter les codes de Dalí à la création du caftan.

Malgré cette adaptation des codes de l'artiste, la créatrice a souligné avoir veillé à préserver l'authenticité et le caractère traditionnel du caftan marocain, relevant que cette exposition coïncide également avec l'inscription du Caftan marocain en tant que patrimoine mon-

dial de l'UNESCO.

De son côté, le président de la Fondation nationale des musées, Mehdi Qotbi, a souligné que cette exposition constitue l'occasion de saluer la créativité d'une très grande styliste marocaine et de rendre hommage au rayonnement du caftan marocain à l'échelle internationale.

Il a également précisé que cet événement coïncide avec la fête de la CAN, qui attire de nombreux touristes désireux de découvrir plusieurs aspects de la culture marocaine, notamment les musées, lesquels contribuent à faire connaître aux visiteurs la diversité et la richesse du patrimoine national.

Figure majeure du caftan marocain, Zhor Raïs a contribué à faire rayonner cet art ancestral bien au-delà des frontières. Ce projet, conçu comme une célébration de ses quarante ans de création, s'inscrit dans une démarche à la fois intime et visionnaire.

Cette exposition revêt une importance toute particulière en cette période marquante, où le caftan marocain vient d'être officiellement inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

# Jeux & Loisirs

## Mots fléchés

ABRUTI		MANÈGE	SYMPOL DU BISMUTH	ZÉRO EN ANGLAIS	SODIUM		BOURRIN	VIRÉE	ARACHNÉENNE
SAPE				ACCÈS					
				COULÉE DE LAVE	RUISSEAU EXPLOSIF				EMPRIS-ONNÉ
VAIN EN PARTIE			CHALEUR BRUT						
VEXANT								DIVISEUR	
TRAITÉ CHANCE	SYMPOL DE L'OR		DE BAS EN HAUT: AVENUE	FIN ARRIÉRE				TANGIBLE	
BOUT À BOUT		PRÊTEUR À USURE		PRONOM PERSONNEL		POLICE ROULÉE			CRÉTINS
EXAGÈRE				LIAISON INCORRECTE			A L'ENVERS: PAREIL		
PARTIE DE L'AORTE		VOCIFÉRATION	VOYELLES L'ENVERS: RAPACE				POIL	À RENDRE TÔT OU TARD	
VIEIL EMPIRE				USAGES RADIUM			BUS		
PIGE		POINT COMMUN							
HOUPE			CENT MÈTRES CARRÉS				ARTICLE		

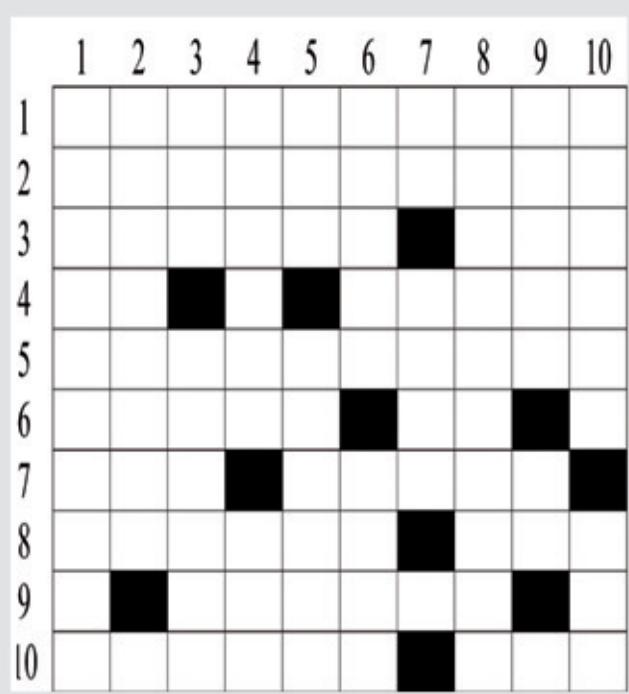
## Solution mots fléchés d'hier

COMPLÉTÉ	A	CHAMBRE DE RÉSIDENCE	PERSONNAGE	PRÉPOSÉ	VERBES	PREMIER SYMBOLE DE L'OR	A	BRILLIANT	PRÉPOSÉ	MÉTAL	SYNTHÈSE
ARTICULE	M	R	CH	H	AND	I	D	IS	E	S	É
EXAGÉRÉ	P	A	N	N	E	A	L	A	N		
PERSONNAGE	S	A	N	N	E	A	R	U	R	V	
LETTRÉE	S	R	A	N	E	A	R	A	I		
PIÈCE	D	E	A	S	P	I	C	S	H	E	
GRÈVE	P	E	B	I	S	O	I	E	P	U	
COEUR	E	O	E	S	T	H	O	R	A	X	
PIÈCE	E	T	R	O	U	F	I	O	N		
ARTICULÉ	S	U	D	B	U	R	O	G	M		
COMPLÉTÉ	I	N	D	U	B	I	T	A	B	L	
ARTICULÉ	O	R	F	U	E	S	O	N			
PIÈCE	S	I	E	S	E	L	E	I	N	U	

Directeur de la Publication et de la Rédaction	Fouad Ezzafir	E-mail: liberation@libe.ma	0522 60 23 44
Service technique	Khadija Sabi (Responsable)	Téléphone: 0522 61 94 04	Fax de la rédaction: 0522 62 09 72
Secrétaire général de la rédaction	Myriem Rehane	Les Editions Maghrébines	2000 exemplaires imprimés
Mohamed Bouarab	Khadija Halafi		
	Mariama Farki		
Rédaction	Elkandoussi Elmardi		
Hassan Bentaleb	Révision	Service annonces et publicité	Distribution SAPRESS
Alain Bouithy	Abdelmoumen Warrach	E-mail: annoncesliberation@libe.ma	Dossier DE PRESSE 130/64
Mourad Tabet	Secrétariat	Youssef El Gahs	Site web: www.libe.ma
Wafaâ Mejdoubi	Asmaâ Tabaa	Mouna El Youssoufi	Journal Libération
Mehdi Ouassat	Photographe	Loubna Baghdadi	Libération Maroc
Rachid Meftah	Ahmed Laaraki	Rikia Ait Dahman	
	Liberation Quotidien (6j/7)	Siham Zaïter	
Responsable des ressources humaines	Atika Rachdi	Fadwa Choukri	
Adresse de la Rédaction	44, Avenue des E.A.R		
33, Rue Amir Abdellader	3 <sup>e</sup> Etage - Casablanca		
B.P. 2165 - Casablanca	Tél: 0522 31.00.62		
	0522 62 32 32		



## Mots croisés



## HORizontalement

- 1- Tout à fait
  - 2- Dénonçai
  - 3- Corps céleste – Boisson
  - 4- Possessif – Vétilles
  - 5- Indéchiffrables
  - 6- Intervalle musical – Belle et bête
  - 7- Abréviation de commerce – Fa-meux scooter
  - 8- Tomber du blanc – Sans mélange
  - 9- Trou de pif
  - 10- Mal lue

## VERTICALEMENT

- 1- Poste suprême
  - 2- Mortalité
  - 3- Prix Nobel italien – Péché capital
  - 4- Mal de l'iris – Vieille unité d'accélération
  - 5- Eau d'Afrique – Vache !
  - 6- Abrasif – Un des Grands
  - 7- Note – Echassier sacré
  - 8- Gaines
  - 9- Très petite – L'or au labo
  - 10- Insistasse – Du dur de dur !

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

Facile

4	1					5
9	3		5	2		
7		4	1	2		9
7			5		9	
5	6				1	4
	9		4			8
6		5	3	9		8
	5	8			7	2
3					6	9

### *Difficile*

3	1			2	7	4
	4		1			2
		5				
	2	3				8
9	8			5		1
7			1	3		
			8			
9			7	2		
2	6	1			5	4

Expert

			4	7	
5			8	3	9
6	8	9			
9	2		5		4
8					5
7		1		2	9
			9	6	2
9		3	2		8
	5		6		

100

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

Facile

3	4	5	7	2	1	6	8	9
2	8	1	3	9	6	5	7	4
9	7	6	8	5	4	1	2	3
1	9	4	2	7	8	3	6	5
8	3	2	6	4	5	7	9	1
6	5	7	1	3	9	2	4	8
7	1	8	9	6	3	4	5	2
5	2	9	4	1	7	8	3	6
4	6	3	5	8	2	9	1	7

Moyen

1	8	3	7	9	2	6	4	5
6	4	7	5	1	8	3	9	2
9	5	2	4	6	3	8	1	7
7	6	4	8	3	5	1	2	9
2	1	8	9	7	4	5	3	6
5	3	9	6	2	1	7	8	4
4	9	5	3	8	7	2	6	1
8	7	1	2	4	6	9	5	3
3	2	6	1	5	9	4	7	8

### *Difficile*

3	2	6	7	9	8	5	1	4
8	5	7	1	6	4	2	3	9
4	1	9	2	3	5	7	6	8
6	8	2	4	7	3	9	5	1
7	9	1	5	8	6	4	2	3
5	3	4	9	1	2	8	7	6
2	6	8	3	4	7	1	9	5
9	4	5	6	2	1	3	8	7
1	7	3	8	5	9	6	4	2

Expert

4	2	7	9	3	1	6	8	5
6	9	8	7	2	5	4	3	1
3	5	1	8	4	6	9	2	7
1	8	3	4	5	9	7	6	2
5	4	9	6	7	2	3	1	8
7	6	2	1	8	3	5	9	4
8	1	6	5	9	4	2	7	3
2	7	4	3	6	8	1	5	9
9	3	5	2	1	7	8	4	6

# Livre

Je ne puis ni vous haïr ni vous mépriser pour avoir subi à mes pieds le délice des sens. Il ne dépendait pas de votre âme de dépoiller le cadre grossier où Dieu l'a exilée. Et vous étiez trop jeune, trop ignorant pour discerner les vrais besoins de cette âme poétique et sainte des aspirations menteuses de la matière. Vous avez pris pour un besoin du cœur ce qui n'était qu'une fièvre du cerveau. Vous avez confondu le plaisir avec le bonheur. Nous faisons tous de même avant de connaître la vie, avant de savoir qu'il n'est pas donné à l'homme de réaliser l'un par l'autre.

Cette leçon, ce n'est pas moi, c'est la destinée qui vous la donne. Pour moi, dont le cœur maternel était glorieux de votre amour, j'ai dû me refuser à l'humiante complaisance de vous la donner ; et, si dans les bras d'une femme vous deviez rencontrer votre première déception, j'ai eu le droit de vous remettre aux bras de celle qui voulait vous la fournir.

Mais d'ailleurs quelle profanation ai-je donc commise en vous livrant aux caresses d'une femme belle et jeune, qui, en vous prenant, s'est donnée à vous sans dégradation, sans marché ? Pulchérie n'est point une courtisane vulgaire. Ses passions ne sont pas feintes, son âme n'est pas sordide. Elle s'inquiète peu des engagements imaginaires d'un amour durable. Elle n'adore qu'un Dieu, et ne sacrifie qu'à lui : ce dieu, c'est le plaisir. Mais elle a su le revêtir de poésie, d'une chasteté cynique et courageuse. Vos sens appelaient le plaisir qu'elle vous a donné. Pourquoi mépriser Pulchérie parce qu'elle vous a satisfait ?

A mesure que je vis, je ne puis me refuser à reconnaître que les idées adoptées par la jeunesse sur l'exclusive ardeur de l'amour, sur la possession absolue qu'il réclame, sur les droits éternels qu'il revendique, sont fausses ou tout au moins funestes. Toutes les théories devraient être admises, et j'accorderais celle de la fidélité conjugale aux âmes d'exception. La majorité a d'autres besoins, d'autres puissances. À ceux-ci la liberté réciproque, la mutuelle tolérance, l'abjuration de tout égoïsme jaloux.

- A ceux-là de mystiques ardeurs, des feux longtemps couvés dans le silence, une longue et voluptueuse réserve.

- A d'autres enfin le calme des anges, la chasteté fraternelle, une éternelle virginité. Toutes les âmes sont-elles semblables ? Tous les hommes ont-ils les mêmes facultés ? Les uns ne sont-ils pas nés pour l'austérité de la foi religieuse, les autres pour les langueurs de la volupté, d'autres pour les travaux et les luttes de la passion, d'autres enfin pour les rêveries vagues de la poésie ? Rien n'est plus arbitraire que le sens du véritable amour.



Tous les amours sont vrais, qu'ils soient fougueux ou paisibles, sensuels ou ascétiques, durables ou passagers, qu'ils mènent les hommes au suicide ou au plaisir. Les amours de tête conduisent à d'aussi grandes actions que les amours de cœur. Ils ont autant de violence, autant d'empire, sinon autant de durée. L'amour des sens peut être anobli et sanctifié par la lutte et le sacrifice. Combien de vierges voilées ont, à leur insu, obéi à l'impulsion de la nature en basant les pieds du Christ, en répandant de chaudes larmes sur les mains de marbre de leur céleste époux ! Croyez-moi, Sténio, cette déification de l'égoïsme qui possède et qui garde, cette loi de mariage moral dans l'amour, est aussi folle, aussi impuissante à contenir les volontés, aussi dérisoire devant Dieu que celle du mariage social l'est maintenant aux yeux des hommes.

N'essayez donc pas de me changer : cela n'est pas en mon pouvoir, et le vôtre échouerait misérablement dans cette tentative. Si je suis la seule femme que vous puissiez aimer, soyez mon enfant, restez dans ma vie, j'y consens.

Je ne vous manquerai pas, si vous ne me forcez pas à m'éloigner dans la crainte de vous être nuisible. Vous le voyez, Sténio, votre sort est dans vos mains. Contentez-vous de ma tendresse

épurée, de mes platoniques embrassements. J'ai essayé de vous aimer comme une amante, comme une femme. Mais quoi ! le rôle de la femme se borne-t-il aux emportements de l'amour ? Les hommes sont-ils justes quand ils accusent celle qui répond mal à leurs transports de déroger aux attributs de son sexe ? Ne compétent-ils pour rien les intelligentes sollicitudes des sœurs, les sublimes dévouements des mères ? Oh ! si j'avais eu un jeune frère, je l'aurais guidé dans la vie, j'aurais tâché de lui épargner les douleurs, de le préserver des dangers.

Si j'avais eu des enfants, je les aurais nourris de mon sein ; je les aurais portés dans mes bras, dans mon âme ; je me serais pour eux soumise sans effort à tous les maux de la vie : je le sens bien,

j'aurais été une mère courageuse, passionnée, infatigable.

Soyez donc mon frère et mon fils ; et, que la pensée d'un hymen quelconque vous semble incertaine et fantasque, chassez-la comme on chasse ces rêves monstrueux qui nous troublent la nuit, et que nous repoussons sans effort et sans regret au réveil. Et puis, il est temps que je vous le dise, Sténio, l'amour ne peut pas être l'affaire de votre vie. Vous tenteriez en vain de vous isoler et de trouver le bonheur dans la possession exclusive d'un être de votre choix. Le cœur de l'homme

ne peut vivre de lui-même, il faut qu'il se nourrisse d'aliments plus variés. Hélas ! je vous parle un langage que je n'ai jamais voulu entendre, mais que vous me parleriez bientôt si je voulais vous faire partager l'erreur de ma jeunesse. J'ai hésité jusqu'ici à vous entretenir de vos devoirs. Pendant si longtemps je me suis persuadé que l'amour était le plus sacré de tous !... Mais je sais que je me suis trompée, et qu'il y en a d'autres. Du moins, à défaut de cet idéal, il y en a un autre pour les hommes... J'ose à peine vous en parler.

Vous me le défendez pourtant ; vous voulez que je vous éclaire, que je vous guide, que je vous fasse grand ! Eh bien, je n'ai qu'un moyen de répondre à votre attente : c'est de vous remettre entre les mains d'un homme réellement vertueux ; et vous pouvez m'en croire, moi, sceptique ! D'ailleurs, le seul nom de cet homme vous conviendra. Vous m'avez souvent parlé avec enthousiasme de Valmarina, vous m'avez pressée de questions auxquelles je n'ai pas voulu répondre.

Dans vos jours de tristesse et de découragement, vous vouliez l'aller joindre et vous associer à ses mystérieux travaux. J'ai toujours étudié vos prières. Il me semblait que le moment n'était pas venu ; mais aujourd'hui je crois que vous n'aurez plus pour moi le genre d'amour exalté qui vous eût rendu incapable d'une ferme résolution. Allez trouver cet apôtre d'une foi sublime. Je suis plus liée à son sort et plus initiée à ses secrets que je n'ai voulu vous l'avouer.

Un mot de ma bouche vous affranchira de toutes les épreuves qu'il vous faudrait subir pour arriver à son intimité. Ce mot est déjà prononcé. Valmarina vous attend.

Puisque je renonce à l'espoir de vous rendre heureux selon votre espoir, puisque vous n'avez pas trouvé dans l'envirrement du plaisir une distraction à vos souffrances, jetez-vous dans les bras d'un père et d'un ami. Lui seul peut vous donner la force et vous enseigner les vertus auxquelles vous aspirez. Ma tendresse veillera sur vous et grandira avec vos mérites.

Acceptez ce contrat. Mettez avec confiance votre main dans les nôtres. Appuyez-vous avec calme sur nos épaules prêtes à vous soutenir. Mais ne vous faites plus illusion, n'espérez plus me rajeunir au point de m'ôter le discernement et la raison. Ne brisez pas le lien qui fait votre force, ne renversez pas l'appui que vous invoquez. Appelez, si vous voulez, du nom d'amour l'affection que nous avons l'un pour l'autre ; mais que ce soit l'amour qu'on connaît au séjour des anges, là où les âmes seules brûlent du feu des saints désirs.

(A suivre)

**ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER  
POLE PROJETS LGV- DIRECTION SUPPORT**
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2ST046/PLGV**

Le 05 Février 2026 à 9 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

**Raccordement 2ème catégorie à 22Kv des postes de transformation devant alimenter les centres d'appareillages signalisation situés le long de la nouvelle ligne à grande vitesse Kenitra /Marrakech**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Web de l'ONCF à l'adresse [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma). Les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à 10 056 000.00 DH/HT.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150 900.00 DH

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

**Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis**

Les concurrents doivent fournir une copie du certificat de qualification et de classification, délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau :

Secteur	Qualification	Classe minimale
J. Électricité	J2 : Travaux d'installation des équipements électriques et d'automatisation. J6 : Réalisation de réseau électrique MT et transformation MT-BT et réseaux basse tension.	2

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 083/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
REGION DE CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
CERCLE DE SIDI BENNOUR  
CAIDAT DE BOUHAME  
COMMUNE DE LAATATRA  
DIRECTION DES SERVICES**
**SERVICE DES TRAVAUX, DES ETUDES, DU MATERIEL ET D'ECLAIRAGE PUBLIC****AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 01/2026/CL**

Le Lundi 09/02/2026 à 11H00, il sera procédé dans le bureau de M. le Président de la commune de LAATATRA à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert n° : 01/2026/CL ayant pour objet :

**Etudes techniques des travaux de réhabilitation du centre de Laatatra  
A la commune de LAATATRA-Province Sidi Bennour-**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille Dirhams, 00 Cts (7.000,00 DHS).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'œuvre est fixée à la somme de : Trois cent Soixante mille Dirhams, 00 Cts TTC (360.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents doivent produire le certificat d'agrément suivant :

Agrément	Domaine
D17	Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable

N° 085/PA


**Casabala**  
الدار البيضاء للبيئة  
Améliore le quotidien
**AVIS RECTIFICATIF N°2****APPEL D'OFFRES OUVERT N° AOO/CB/32/2025 RELATIF A LA LOCATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOS**

La Société Casabala Bala porte à la connaissance des concurrents et du grand public qu'une modification a été intervenue dans les quantités prévues, entraînant une modification de l'estimation du marché concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° AOO/CB/32/2025 relatif à la location de véhicules automobiles et de motos ; publié le 15 Décembre 2025 dans le journal LIBERATION N°10.683 et dans le journal ALITTIHAD ELUCHTIRAKI N°14.207.

Les informations qui ont été modifiées :

**ARTICLE 25. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES VÉHICULES****6- Véhicules type 6 : Fourgon****Spécifications techniques des Fourgons**

N.B : les fourgons doivent être équipés de cages intégrées selon descriptif ci-dessous :

- porte avant confection en galvanisé :

Mesure : largeur 1.78 x 1.72, hauteur 1.92

Comptoir 40 x 40 Galvanisé

Métal déployé 48x15x3 ou 45x13x3

Porte d'entrée des chiens errants galvanisé 0.68x1.90

Serrure manuelle

Porte coulissant pour chats

Mesure : 0.33 x 0.30

- porte arrière confection en galvanisé

Mesure : largeur 1.85 x 1.74, hauteur : 1.76

Comptoir 40 x 40 Galvanisé

Métal déployé 48x15x3 ou 45x13x3

Porte de sortie des chiens errants galvanisé 0.68x1.90

Comptoir 30x30 galvanisé

Serrure manuelle

Fenêtre de secours en dalakit avec joint antibruit

Habilage en tôle Galvanisé de 3mm des cotés latéraux gauche et droite renforcé en polyester

Toutes les autres clauses de cet appel d'offres restent inchangées.

**14, Avenue Mers Sultan -4ème étage, N°22-(20 130) Casablanca**

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

La société Casabala Bala

Tél : +212 5 22 36 87 74/ fax : +212 5 22 36 87 73

[casabala@casabala.ma](mailto:casabala@casabala.ma)



Société Anonyme au capital de 40 000 000 DH - CNSS N° 7923674 - IF 1109969 - RC 100661 - Palais 34/T/1687 - ICIE 050002249000010  
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage - 20 130 Casablanca - Maroc - Tel : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73  
[casabala.ma](http://casabala.ma)

N° Vert 0800 004 545 • Casabala • Casabala • Casabala

N° 011/PC

**الشدة الخامسة: تشمل العبرة على اختبار كابلي واحد واختبار ثقفي حسب الجدول الآتي:**

الاختبار الثاني		الاختبار الثاني		الموضوع	الدرجة المدنية
النوع	النوع	النوع	النوع		
3	+30	الاختبار الثاني: يمتصور حول مروضع والاختبار الثالث يمتصور حول مروضع الختل على ممارسة المهارات بالقدرة المطلوبة شفهياً	4	الاختبار الثاني: يمتصور حول مروضع وتحتاج لبيان انتشارات متقدمة يمتصور منها الوظائف المطلوب شفهياً أو لما يكتسبه المعاشرات الفنية	3+

الشدة الخامسة: ينشر هذا القرار على الموقع الإلكتروني [WWW.emploi-public.ma](http://WWW.emploi-public.ma) و الموقع الإلكتروني للجريدة الرسمية للحكومة

N° 084/PA

FONDATAX  
Conseil financier  
et fiscal

\*\* GOLDENKEY PROMOTION \*\* SARL AU  
Société à responsabilité limitée a associé unique  
Au capital de 100 000,00 Dirhams

Siège social : 174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR ETAGE 1 APPARTEMENT 2 CASABLANCA R.C. : 710185.  
AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte ssp en date du 01 JANVIER 2026, il a été institué une société à responsabilité limitée a associé unique avec les caractéristiques suivantes :

1-Dénomination: GOLDENKEY PROMOTION  
2-Siège social : 174, BD ZERKTOUNI ET MOUSSA BNOU NOUSSAIR ETAGE 1 APPARTEMENT 2 CASABLANCA Activité : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER.

4-Capital :

\* MR MOUAD EL HAS-SANI fait apport en numéraire de la somme de 100.000 DH, divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune  
5-Gérance:

\* MR MOUAD EL HAS-SANI est désigné gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

6-l'exercice comptable débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre. L'immatriculation au registre de commerce a été effectuée au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro de dépôt légal 1006617 le 08/01/2026

N° 086/PA

Dissolution anticipée « IDICHOTRAVE » S.A.R.LAU AU CAPITAL DE 100 000,00 DH SIEGE SOCIAL: GROUPE ATTAKKAD-DOUM GH2-17 2EME ETC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.

RC: 513793 IF: 50508722 Par décision extraordinaire d'associé unique en date du 09/12/2025, au siège social: GROUPE

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL HAJEB  
CERCLE D'AGOURAI  
CAIDAT SEBT JAHJOUH  
COMMUNE JAHJOUH

AVIS DE DÉPÔT

Le public est informé du dépôt au siège de la commune de jahjouh d'un projet de plan d'aménagement (plan n°AUMK03/2024 et son règlement) du centre de jahjouh, pendant un délai d'un mois à compter du 23 janvier 2026 à 23 février 2026. Le dossier ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations des intéressés seront tenus à la disposition du public à la commune de jahjouh aux heures d'ouverture des bureaux.

N° 096/PA

ATTAKKAD DOUM GH2-17 2EME ETC SIDI BERNOUSSI CASA-BLANCA , il a décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société « IDICHOTRAVE » SARL AU et sa mise en liquidation ;
- Nomination de Mr. ROCHDI SALAH comme liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à GROUPE ATTAKKAD DOUM GH2-17 2EME ETC SIDI BERNOUSSI CASA-BLANCA.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffre du tribunal de commerce de Casablanca, sous le n°1005378 RC N° 513793.

N° 087/PA

MATTA MATTIA  
GROUPE

Société à responsabilité limitée d'associé unique

Au Capital Social de 100.000,00 Dirhams Siège Social : PARC ERRAHMA COTE GH 10 IMM 1 MAG N 1 DAR BOUAZZA, CASA-BLANCA

RC : 606923/CASA-BLANCA

I. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/12/2024, l'associé unique de la Société dite MATTA MATTIA GROUPE SARL AU, au Capital de 100.000,00 Dirhams, sise à CASA-BLANCA, PARC ERRAHMA COTE GH 10 IMM 1 MAG N 1 DAR BOUAZZA, a décidé ce qui suit :

- Changement de la Dé-nomination qui devient «ASFAR ABDELBAR»,
- Changement de l'objet social : AGENCE DE VOYAGE,
- Mise à jour des statuts, - Pouvoirs à donner.

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 08/01/2026 sous le N° 10066868.

N° 088/PA

« MAGHREB LIFT »  
SARLAU.  
Rc : 32317

TRANSFERT DE SIÈGE En date du 12/12/2025 et selon un acte ssp il a été décidé Par l'AGE de la Société MAGHREB LIFT, le transfert de siège de

l'ancienne adresse: RUE IBN TOUMERT RDC AP-PART 1 IMM SARTH-ROUNY MOHAMMEDIA À la nouvelle dresse: RÉSIDENCE ALAMAL IMM B, N 26, 1ER ETAGE MOHAMMEDIA , Ainsi cette modification a été enregistrée le 08/01/2026 au registre chronologique du greffier de registre de commerce de tribunal de lère instance de Mohammedia sous le numéro 26

N° 089/PA

ECOHELIX  
CONSTITUTION

Au terme d'un acte notarié, établi à Rabat en date du 19 novembre 2025, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : ECOHELIX
- Objet social : Transformation, préparation et la commercialisation de produits à base d'escargots, l'importation, l'exportation et la commercialisation de tous produits et marchandises liées ou non à l'activité principale, le transport de marchandises pour le compte de la société et, le cas échéant pour le compte de tiers.

- Durée : 99 ans.
- Siège social : Avenue AL KIFAH BLOC G N°52, 3ème étage CYM RABAT
- Capital social : 300.000 DHS (Trois Cent mille dirhams) divisé en 3000 parts (Trois mille parts) de 100,00 Dhs (cent dirhams) chacune, attribuées à hauteur de 1500 parts sociales à M. Mehdi KHALLOUQ et 1500 parts sociales à la société FLORIDIENNE.

- Mise à jour des statuts, - Pouvoirs à donner.

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 08/01/2026 sous le N° 10066868.

N° 090/PA

ENTREPRENDRE  
BUSINESS CENTER  
AFRICA GROWTH  
CONSULTING S.A.R.L  
TRANSFERT DU SIEGE  
SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaires du 05/12/2025 les associés de la société AFRICA GROWTH CONSULTING SARL au capital de 100.000,00 DHS ont décidé de transférer le siège social précédemment fixé à CASA-BLANCA, ANGLE PCE MLY ABDELLAH ET RUE NAKHLA IMM 1 ETG 4 APPT 7. à l'adresse

suivante : 35,BUSINESS CENTER MALAK 4, VILLE VERTE Bouskoura et de modifier ainsi l'article 4 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 08/01/2026 Sous le numéro 1006736.

N° 091/PA

\*\*\* LARMO CAR SARL  
AU \*\*\*  
RC : 287215

- Augmentation Capital Social - M.A.J Statuts Selon le procès-verbal de l'assemblé général extraordinaire tenue le 25/12/2025, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social de la société de 100.000,00 Dh à 500.000,00 Dh par compte courant associé.

Nouvelle répartition du capital social des cinq mille (5.000) parts :

- Mr ABDELGHANI OUARGA 5000 (cinq mille) parts
- M.A.J des STATUTS.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de CASABLANCA Le 09 Janvier 2026 Sous le N° 1006403.

N° 092/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE TAROUDANT  
C.T FREJJA  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES  
DE PRIX N°02/2026

Le 22/01/2026 à 11h30 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Ain Harrouda, sise au siège de la Commune Ain Harrouda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°02/2026 ayant pour objet :

« PRESTATIONS DE LABORATOIRE POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU SIEGE DE LA COMMUNE AIN HARROUDA »

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma.

Les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 67 400,00DH.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

401.280,00 DH TTC (Quatre cent un mille deux cent quatre-vingt Dirhams)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 8 000,00 Dhs (Huit mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

(295 225,38 Dhs), deux cent quatre vingt quinze mille deux cent vingt cinq dirhams et 38 Cts.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

cinq mille cinq cents dirhams (5500,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°

22.431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

Les concurrents sont tenus de produire des certificats de qualification et de classification des laboratoires de bâtiment et travaux publics: « CQ1 (Catégorie : 3), CQ9 (Catégorie : 3) »

N° 094/PA

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL  
DES CHEMINS DE FER  
POLE PROJETS LGV  
DIRECTION SUPPORT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 25T080/PLGV  
SÉANCE PUBLIQUE  
D'OUVERTURE  
DES PLIS

Le 05 Février 2026 à 09 heures (heure locale), il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :

PRESTATIONS DE SECURISATION DES TRONÇONS DE GAZODUCS 4<sup>e</sup> ET 8<sup>e</sup> DE L'ONHYM EN INTERFÉRENCE AVEC LE PROJET DE LA LIGNE A GRANDE VITESSE ENTRE KENITRA ET MARRAKECH DE L'ONCF

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma.

Les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 67 400,00DH.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 4 490 000,00DH/HT.

Il est prévu une visite des lieux le 22 janvier 2026 à 09H00 au siège de l'ONCF sis au 8 Bis, Rue Abderrahmane El Ghafiki, Agdal - 10000 Rabat.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 095/PA

<b>ROYAUME DU MAROC</b> <b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR</b> <b>PROVINCE DE SETTAT</b> <b>COMMUNE DE SETTAT</b> <b>*****</b> <b>DS/CDAF/LSBM</b>						
<b>PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL</b>						
Maitre d'ouvrage : Commune de Settat Année Budgétaire : 2026						
Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Settat envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :						
<b>a) Prestations des travaux :</b>						
<b>Année budgétaire 2026</b>						
N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PRÉVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME>JEI>UC>AE
1	Gros travaux de maintenance de voiries	Commune de Settat	4 000 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
2	Entretien courant des voies	Commune de Settat	250 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
3	Entretien courant de cimetières	Cimetière Essalam	140 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
4	Entretien courant de bâtiments administratifs	Siège communal et annexes	1 000 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
5	Entretien courant des espaces verts	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
6	Entretien des places publiques (entretien des fontaines)	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
7	Travaux d'aménagement Fourrière Communal	Fourrière Communal	400 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
8	Travaux d'aménagement de terrain de sport (lot 1)	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
9	Travaux d'aménagement de terrain de sport (lot 2)	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
10	Travaux d'aménagement de terrain de sport (lot 3)	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
11	Travaux de construction d'un château d'eau	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
12	Aménagement parking (siège communal)	Siège communal	1 000 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
13	Travaux d'installation poteaux et câblages	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
14	Aménagement places publiques (éclairage d'ambiance)	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
15	Travaux d'aménagement des feux tri couleurs	Marché de gros	1 000 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
16	Travaux de signalisation verticale	Commune de Settat	200 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
17	Aménagement et gros travaux de maintenance des abattoirs	les abattoirs de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
18	Aménagement et gros travaux de maintenance du marché de gros	Marché de gros	300 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
19	Acquisitions de terrains	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
20	Aménagement de bâtiments administratifs	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
21	Travaux de construction d'une piscine couverte	Commune de Settat	5 000 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
22	Aménagement de la bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale	1 000 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
23	Aménagement des voies de la zone industrielle	la zone industrielle	2 000 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
24	Travaux d'aménagement des souks hôtelodamiers	Commune de Settat	800 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
25	Travaux d'aménagement des voies urbaines	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
26	Travaux de construction de postes de transformation et de distribution	Commune de Settat	800 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
27	Travaux d'aménagement de complexes sportifs	Commune de Settat	300 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
28	Travaux d'aménagement des terrains de sport de la commune de Settat - province de Settat - quartier alfarie et quartier Alouane	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
29	Travaux De Construction De Deux Terrains Multi Disciplines - Quartier Alouane, Mifah El Kheir Et Un Terrain De Volley-Ball Dans Le Quartier Des Abattoirs	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
30	Travaux de construction du souk Mabrouka	Quartier Mabrouka	500 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
31	Travaux d'aménagement de trottoir et mobilier urbain	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
32	Travaux de construction d'un centre commercial et de service	Commune de Settat	5 000 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
33	Travaux de construction d'un centre d'accueil	Commune de Settat	10 000 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
34	Entretien courant de cimetières	Cimetière Essalam	140 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 31/12/2025	Réserve
35	Travaux de renouvellement de la signalisation tricolore (feu rouge) -commune de settat-province de settat	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 13/11/2025 Au 31/12/2025	
36	la fourniture et installation du mobilier urbain, jeux de sport et jeux d'enfant au parc de loisirs de la commune de Settat	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 01/12/2025 Au 31/12/2025	

37	Travaux d'aménagement du terrain annexe de la commune de Settat	Commune de Settat	4 000 000,00	A.O.O.N	De #1/12/2025 Au 31/12/2025	
16	Travaux de signalisation horizontale	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve

Année budgétaire 2027						
N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEUX D'EXECUTION				
1	Gros travaux de maintenance de voiries	Commune de Settat				
2	Entretien courant des voies	Commune de Settat				
3	Entretien courant de cimetières	Cimetière Essalam				
4	Entretien courant de bâtiments administratifs	Siège communal et annexes				
5	Travaux de construction du souk Mabrouka	Quartier Mabrouka				
6	Travaux de construction d'un centre commercial et de service	Commune de Settat				
7	Travaux d'aménagement des trottoirs par mobilier urbain	Commune de Settat				
8	Travaux de construction d'un hôtel	Commune de Settat				
9	Travaux d'aménagement de terrains de sport	Commune de Settat				
10	Travaux d'installation poteaux et câblages	Commune de Settat				
11	Travaux d'aménagement des feux tri couleurs	Commune de Settat				

Année budgétaire 2028						
N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEUX D'EXECUTION				
1	Gros travaux de maintenance de voiries	Commune de Settat				
2	Entretien courant des voies	Commune de Settat				
3	Entretien courant de cimetières	Cimetière Essalam				
4	Entretien courant de bâtiments administratifs	Siège communal et annexes				
5	Travaux d'installation poteaux et câblages	Commune de Settat				
6	Travaux d'aménagement des feux tri couleurs	Commune de Settat				

Année budgétaire 2026						
N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PRÉVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME>JEI>UC>AE
1	Travaux de signalisation :					
	▪ achat de petit matériel de signalisation					
	▪ achat des plaques des noms des rues					
		Commune de Settat	60 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
			60 000,00			
2	Acquisition de fourniture éclairage public	Commune de Settat	800 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
3	Achat des grains et fleurs de plantation	Commune de Settat	10 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
4	Achat des engrangements	Commune de Settat	20 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
5	Achat des arbres et plantes	Commune de Settat	100 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
6	Achat de petits matériels	Commune de Settat	60 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
7	Achat de peinture	Commune de Settat	150 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
8	Achat de fourniture de bureau	Commune de Settat	160 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
9	Acquisition de matériel et mobilier de bureau	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
10	Achat de fourniture pour matériel informatique	Commune de Settat	160 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
11	Acquisition de matériel informatique, logiciels et licence électronique	Commune de Settat	450 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
12	Acquisition de matériel technique et matériel de l'audiovisuel	Commune de Settat	175 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
13	Achat de matériel informatique	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
14	Achat d'un bus pour transporter les joueurs	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
15	Achat des produits d'insecticides	Commune de Settat	80 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
16	Achat des produits de radicaux	Commune de Settat	70 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
	Achat de tentes	Commune de Settat	300 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
	L'acquisition d'un véhicule pour transport mortuaire	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve

Année budgétaire 2027						
N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION				
1	Travaux de signalisation :					
	▪ achat de petit matériel de signalisation					
	▪ achat des plaques des noms des rues					
		Commune de Settat				

Année budgétaire 2028						
N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION				
1	Travaux de signalisation :					
	▪ achat de petit matériel de signalisation					
	▪ achat des plaques des noms des rues					
		Commune de Settat				

2	Acquisition de fourniture éclairage public	Commune de Settat
3	Achat des graminées et fleurs de plantation	Commune de Settat
4	Achat des engrangis	Commune de Settat
5	Achat des arbres et plantes	Commune de Settat
6	Achat de petits matériels	Commune de Settat
7	Achat de grands matériels de jardinerie (housseuse, taille à haie ...)	Commune de Settat
8	Achat des pompes pour puits	Commune de Settat
9	Achat de matériel pour eau et électricité	Commune de Settat
10	Achat de peinture	Commune de Settat
11	Achat de fourniture de bureau	Commune de Settat
12	Achat de mobilier de bureau	Commune de Settat
13	Achat de matériel informatique	Commune de Settat

## c) Prestations de service :

## Année budgétaire 2026

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE	PME+ZEU+UC+AE
1	Etude technique de voiries lot 1	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025		
2	Etude technique et consultation architecturale de piscine	Piscine Municipal	1 200 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025		
3	Maintenance de matériel informatique	Commune de Settat	30 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve	
4	Etude et assistance technique de centre commercial et de service	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve	
5	Mise à niveau de l'administration communal : mise en place d'un système informatique géographique	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025		
6	Archivage numérique	Commune de Settat	400 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025		
7	La réception et restauration	Commune de Settat	130 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve	
8	Etude technique et consultation architecturale du souk Matrouka	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025		

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur

Wilaya de la Région Tanger Tétouan Al Hoceima

Préfecture de Tanger Assilah

Conseil Préfectoral AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 01/2026/BP/F

Le Mardi 03 Février 2026 à 11 heures, il sera procédé au bureau du service des marchés du Conseil Préfectoral de Tanger Asilah sis au 12eme étage n° 25 avenue Youssef Ibn Tachefine Imm. Ibn Batouta Tanger à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour :

- Achat de produits alimentaires à usage humain

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : - Vingt Trois mille Dirhams (23.000,00) Dhs.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Un Million Cent Quatre Mille Six Cent Dirhams Hors Taxe (1 104 600,00 Dhs H.T.).

- Un Million Cent Quatre Vingt Douze

Mille Trois Cent Quatre Vingt Dirhams Et 00 Centimes, (1.192.380,00 Dhs T.T.C.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de L'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 7 du règlement de Consultation.

N° 098/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'ESSAOUIRA PACHALIK DE TAMANAR COMMUNE

DE TAMANAR \*DIRECTION des SERVICES\* - service des affaires économiques et financières- Avis d'enquête publique N° : 01/2026 pour l'exploitation et la gestion du souk hebdomadaire (Séance Publique)

Le Jeudi 05 Février 2026 à 10H30 du matin; il sera procédé dans le bureau du Président de la Commune de Tamanar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 01 /2026 pour : -l'exploitation et la gestion du souk hebdomadaire de Tamanar au titre de l'année: 2026 .

Le dossier de l'enquête publique peut être retiré auprès du bureau des recettes de la commune de Tamanar, soit téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse suivante www.marchespublics.gov.ma

\*Le cautionnement provisoire est fixé à 40.000,00 dhs, pour l'exploitation et la gestion souk hebdomadaire de Tamanar.

L'estimation des couts des prestations établie par le comité administratif chargé de déterminer le prix d'ouverture pour l'exploitation souk hebdomadaire est fixée à la

9	Etude technique et consultation architecturale d'un centre d'accueil	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	
10	Etude et assistance technique d'aménagement des abattoirs	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 03/01/2025 Au 30/09/2025	Réserve
14	Etude technique de voiries lot 2	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.N	De 28/03/2025 Au 30/09/2025	
15	Etude technique de voiries lot 3	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.N	De 28/03/2025 Au 30/09/2025	
17	L'étude architecturale et le suivi des travaux d'aménagement du souk hebdomadaire	Commune de Settat	13 000 000,00	CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE	De 07/04/2025 Au 30/09/2025	
	Etude technique de construction de la voie de contournement de la ville de Settat	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.N	De 28/03/2025 Au 30/09/2025	
24	Etude de restructuration du réseau et service de transport public urbain et étude de la faisabilité du scenario retenu	Commune de Settat	400 000,00	A.O.O.N	De 19/12/2025 Au 31/12/2025	
23	Entretien et maintenance (y compris pièces de rechange et main d'œuvre) des installations d'éclairage public de la ville de Settat	Commune de Settat	700 000,00	A.O.O.S	De 15/12/2025 Au 31/12/2025	Réserve

## Année budgétaire 2027

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION
1	Etude générale	Commune de Settat

## Année budgétaire 2028

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION
1	Etude générale	Commune de Settat

N° 097/PA

Somme de 53.000,00 DH (Cinquante trois mille dirhams) par mois.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.-

- Soit par voie électronique dans le portail

des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-l'exploitation et la gestion du souk hebdomadaire de Tamanar au titre de l'année: 2026 .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et de ministre de l'économie et des finances n°3712.21 du 14 septembre 2022 fixant les modalités de l'enquête publique relative a l'occupation temporaire du domaine public communal.

N° 099/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'ESSAOUIRA PACHALIK DE TAMANAR COMMUNE

PACHALIK DE TAMANAR COMMUNE DE TAMANAR \*DIRECTION des SERVICES\* - service des affaires économiques et financières- Avis d'enquête publique

N° : 02/2026 pour l'exploitation de l'abattoir de la commune de Tamanar (Séance Publique)

Le jeudi 05 Février 2026 à 11H30 du matin; il sera procédé dans le bureau du Président de la Commune de Tamanar à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 02/2026 pour :

-l'exploitation de l'abattoir de la commune de tamanar au titre de l'année 2026.

Le dossier de l'enquête publique peut être retiré auprès du bureau des recettes de la commune de Tamanar, soit téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse suivante www.marchespublics.gov.ma

\*Le cautionnement provisoire est fixé à 30.000,00 dhs (trente mille dirhams) pour l'exploitation de l'abattoir de la commune de Tamanar.

L'estimation des couts des prestations établie par le comité

administratif chargé de déterminer le prix d'ouverture pour l'exploitation de l'abattoir de la commune de Tamanar est fixée à la Somme de 30.000,00 DH (trente mille dirhams) par mois.

les concurrents doivent déposer leurs dossiers:

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil communal.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.-

- Soit par voie électronique dans le portail

des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et de ministre de l'économie et des finances n°3712.21 du 14 septembre 2022 fixant les modalités de l'enquête publique relative a l'occupation temporaire du domaine public communal.

N° 100/PA

# Sur les écrans casablancais

**MEGARAMA**  
Regarde  
Drame, Comédie, 01:31:00 TP  
Réalisation : Emmanuel Poulaïn-Arnaud  
Acteurs : Audrey Fleurot, Dany Boon, Nicolas Marié, Marion Villa, Ewan Bourdelle, Camille Solal, Amalia Blasco Sortie : 17/09/2025 13h44-18h00-22h00

**Sonate nocturne**  
01:52:00 -12  
Réalisation : Abdeslam Kelai  
Acteurs : Malika El Omari, Nada Haddaoui Sortie : 10/09/2025 14h15-15h45-18h00-22h30

**Casa guira**  
01:45:00 TP  
Réalisation : Omar Lotfi  
Acteurs : Omar Lotfi, Karima Guit Sortie : 11/09/2025 13h45-16h00-18h05-20h15-22h30

**Demon slayer: kimetsu no yaiba la forteresse infinie film 1**  
Réalisation : Haruo Sotozaki  
Acteurs : Natsumi Hanae, Akari Kito, Hiro Shimono, Yositsugu Matsukawa, Satoshi Hino, Akira Ishida, Katsuyuki Konishi, Kengo Kawanishi, Kana Hanazawa Sortie : 17/09/2025 13h15-16h10-19h10-22h00

**Le monde de wishy**  
Réalisation : Jens Moller  
Acteurs : Owen De La Hoyde, Toni Johnson Sortie : 19/08/2025 14h00

**Libre échange**  
Comédie, Drame, Romance, 01:44:00  
Réalisation : Michael Angelo Covino  
Acteurs : Dakota Johnson, Adria Arjona, Kyle Marvin, Michael Angelo Covino, Simon Webster Sortie : 10/09/2025 13h30

**Param sundari**  
Romance, 02:18:00 TP  
Réalisation : Tushar Jalota  
Acteurs : Janhvi Kapoor, Sidharth Malhotra, Sanjay Kapoor Sortie : 09/09/2025 16h01-18h45

**Downton abbey iii : le grand final**  
Réalisation : Simon Curtis  
Acteurs : Hugh Bonneville, Laura Carmichael, Phyllis Logan, Robert James-Collier, Jim Carter Sortie : 10/09/2025 02:03:00 TP. 17h00-19h45

**Conjuring : l'heure du jugement**  
Horreur, Fantastique, 02:15:00

**TP Réalisation : Michael Chaves**  
Acteurs : Vera Farmiga, Patrick Wilson, Mia Tomlinson, Ben Hardy, Rebecca Calder Sortie : 10/09/2025 14h15-17h00-19h45-22h30

**Exit 8**  
Horreur, Mystère, Thriller, 01:35:00 TP  
Réalisation : Genki Kawamura  
Acteurs : Naru Asanuma Sortie : 03/09/2025 18h10-20h15

**Rocky elghalaba**  
comédie, 01:47:00 TP  
Acteurs : Donia Samir Ghannem, Mohamed Mamdouh Sortie : 03/09/2025 18h00-20h15-22h30

**Pris au piège - caught stealing**  
Comédie, Thriller, Crime, Drame, 01:47:00 TP  
Acteurs : Austin Butler, Zoë Kravitz, Regina King, Matt Smith, Liev Schreiber Sortie : 07/08/2025. 16h01

**La nuit des clowns**  
Horreur, Mystère, Thriller, 01:36:00 TP  
Réalisation : Eli Craig  
Acteurs : Katie Douglas, Aaron Abrams, Carson MacCormac, Vincent Muller, Kevin Durand Sortie : 20/08/2025 16h01-17h37-20h10-18h11

# Pharmacies de garde de nuit

## Aïn Chock :

**Pharmacie MAJORELLE**  
Garde de Nuit  
De 22h A 09h sans Interruption  
Quartier Aïn Chock

**Aïn Sébaâ :**  
Pharmacie MOULAY SLI-MANE  
Garde de Nuit  
De 22h A 09h sans Interruption

**Oulfa :**  
Pharmacie DERB SULTAN  
pin\_drop 24, RUE CHAOUIA DERB BALADIA DERB SOLTANE  
flag Quartier : Al Fida call 0522.82.21.10

**Belvédère:**  
Pharmacie DES AMIS ANGLE BOULEVARD MOULAY ISMAÏL ET RUE DE GUISE 4 (EN FACE MONDIAL AUTO "FIAT") - ROCHES NOIRES  
Quarter : Belvédère 0522.40.20.20

**Sidi Moumen :**  
Pharmacie RIAD SIDI MOU-MEN  
RESIDENCE RIAD SIDI MOUMEN (ALLIANCE) GH12 IMM 3 MG3 (FACE CEMETIERE SIDI MOUMEN)  
Quarter : Sidi Moumen 0522.70.00.33

**Sidi Othmane :**  
Pharmacie ESSEHA MARCHE ESSALAMA I, HAY ESSALAMA I -  
Tél : 0522.37.32.66

**Sidi Maarouf :**  
Pharmacie CAMYA pin\_drop LOTISSEMENT LINA LOT N° 316 - MAGASIN N°1 RUE 13 SIDI MAAROUF flag Quartier : Sidi Maarouf

0522.58.08.42

**Pharmacie DU COIN**  
pin\_drop N° 10 BD ZOULI-KHA NASRI (DERRIERE CA-SANEARSHORE, A COTE DE L'HOTEL ONOMO) - SIDI MAAROUF [-]  
flag Quartier : Sidi Maarouf

call 0522.58.31.25

**Lissasfa :**  
Pharmacie H2O pin\_drop 326, LOTISSEMENT NASSIM QUARTIER NASSIM CASABLANCA Quarter : Lissasfa 0522.89.05.00

**Maarif :**  
Pharmacie EL ANADEL BOULEVARD ABDELLATIF BEN KADDOUR (ANGLE BOULEVARD ZERKTOUNI & ZIRAOUI)  
Quarter : Maarif 0522.36.54.38

**Pharmacie JERRADA**  
61 BD. JERRADA - OASIS flag Quartier : Maarif 0522.23.54.49

**Bourgogne :**  
Pharmacie CLINIQUE ANDALOUS LOTISSEMENT VAL D'ANFA AVENUE TEMARA (EX. AVENUE D'HIER) N° 19 (ANFA SPORT)  
Quartier : Bourgogne 0522.39.79.41

**Hay Mohammadi :**  
Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6-HAKAM 3 - HAY MOHAMMADI - Tél : 0522.63.00.63

**Al Fida :**  
Pharmacie HACHAD 142,RUE 5-DERB KOREA-GREGOUANE (STATION TAXI SIDI MAAROUF) PLACE SRAGHNA - Tel : 0522.28.39.46

**Sidi Bernoussi :**  
Pharmacie GHOFRANE HAY EL QODS N° 116 RUE 2 BLOC C SIDI BERNOUSSI Quartier : Sidi Bernoussi 0522.73.26.31

**Oasis :**  
Pharmacie DALAL 24 BIS, RUE DES VANNEAUX - L'OASIS (MARCHE L'OASIS - B.C.M.) - Tel : 0522.99.27.54

# Horaires des trains

## Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

Sens Casa voyageurs > Tanger									
N° de Train	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Kénitra		Tanger Ville		Arrivée
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	
+1001	6:00	06:51	06:56	07:26	07:29	08:17			
1005	7:00	07:51	07:56	08:26	08:29	09:17			
1009	8:00	08:51	08:56	09:26	09:29	10:17			
1013	9:00	09:51	09:56	10:26	10:29	11:17			
1017	10:00	10:51	10:56	11:26	11:29	12:17			
1021	11:00	11:51	11:56	12:26	12:29	13:17			
1025	12:00	12:51	12:56	13:26	13:29	14:17			
1033	14:00	14:51	14:56	15:26	15:29	16:17			
1037	15:00	15:51	15:56	16:26	16:29	17:17			
1041	16:00	16:51	16:56	17:26	17:29	18:17			
1045	17:00	17:51	17:56	18:26	18:29	19:17			
1049	18:00	18:51	18:56	19:26	19:29	20:17			
1053	19:00	19:51	19:56	20:26	20:29	21:17			
**1057	20:00	20:51	20:56	21:26	21:29	22:17			
1061	21:00	21:51	21:56	22:26	22:29	23:17			

Sens Tanger > Casa voyageurs									
N° de Train	Tanger Ville		Kénitra		Rabat Agdal		Casa Voyageurs		Arrivée
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	
+2001	6:00	6:51	6:53	07:22	07:27	08:17			
2005	7:00	7:51	7:53	08:22	08:27	09:17			
2009	8:00	8:51	8:53	09:22	09:27	10:17			
2013	9:00	9:51	9:53	10:22	10:27	11:17			
2017	10:00	10:51	10:53	11:22	11:27	12:17			
2021	11:00	11:51	11:53	12:22	12:27	13:17			
2025	12:00	12:51	12:53	13:22	13:27	14:17			
2033	14:00	14:51	14:53	15:22	15:27	16:17			
2037	15:00	15:51	15:53	16:22	16:27	17:17			
2041	16:00	16:51	16:53	17:22	17:27	18:17			
2045	17:00	17:51	17:53	18:22	18:27	19:17			
2049	18:00	18:51	18:53	19:22	19:27	20:17			
2053	19:00	19:51	19:53	20:22	20:27	21:17			
**2057	20:00	20:51	20:53	21:22	21:27	22:17			
2061	21:00	21:51	21:53	22:22	22:27	23:17			

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

\*\* Circule uniquement les Vendredis et les Dimanches

\* Ne circulent pas les Dimanches et jours fériés

</

# Cybersécurité : Les défis et risques lors des grands évènements sportifs en débat à Rabat



**D**es chercheurs et des experts en matière de cybersécurité et de lutte contre le terrorisme ont passé en revue, jeudi à Rabat, les défis et les risques de cybersécurité qui peuvent encourir les événements sportifs à grande envergure ainsi que les stratégies à adopter pour endiguer la cybercriminalité.

Lors d'une session organisée dans le cadre du Symposium scientifique international sur "La sécurité des grands événements sportifs : IA, cybersécurité et événements du futur", ces experts ont mis la lumière sur les défis de la cybersécurité pendant les grands événements sportifs et les mesures nécessaires pour y remédier.

A cet égard, la Commissaire divisionnaire, Leïla Zouine, chef de service de lutte contre la criminalité liée aux nouvelles technologies au sein de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), a affirmé que l'évolution fulgurante des technologies de l'information et de la communication, bien qu'elle porte de nombreux avantages, a engendré de nouveaux défis sécuritaires décluant de leur exploitation croissante à des fins criminelles organisées.

Mme Zouine, a indiqué que la cybercriminalité s'est ainsi transformée en une activité systémique, s'appuyant sur une planification et une exécution automatisées d'attaques, rendant les grands événements sportifs et internationaux vulnérables à des

risques numériques menaçant leur sécurité et celle du public.

Face à cette mutation de la scène de crime passant d'une dimension géographique à un cyberspace transfrontalier, la DGSN a adopté une stratégie holistique et intégrée reposant sur trois piliers fondamentaux à savoir le renforcement des capacités, la prévention et la coopération internationale, a-t-elle expliqué, ajoutant que pour renforcer l'aspect technique, des laboratoires de police scientifique numérique ont été installés dans plusieurs métropoles, à savoir Casablanca, Fès, Marrakech, Laâyoune et Tétouan, afin de réaliser des expertises techniques sur les supports numériques.

La responsable a notamment fait état de la mise en place de la plateforme "e-blagh" dédiée au signalement des contenus illicites sur la Toile permettant aux citoyens de dénoncer des crimes tels que l'exploitation sexuelle des enfants, l'extorsion ou le terrorisme, concrétisant ainsi le concept de "co-production de la sécurité".

La coopération internationale s'impose comme un axe majeur via les points de contact d'Interpol et la Convention de Budapest, couronnée par la signature de la convention de l'ONU contre la cybercriminalité par le Royaume, permettant à la DGSN d'établir, depuis 2017, des partenariats directs pour l'accès aux informations nécessaires aux enquêtes ju-

diciaires, a-t-elle ajouté.

Pour sa part, le responsable IT à la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSS), Jaouad Tahiri, a fait savoir que la vision stratégique pour la cybersécurité des grands événements repose sur une analyse rigoureuse d'une infrastructure technologique massive, précisant que la CAN 2025 connaît l'implication de 15.000 caméras, 750 hôtels avec la technologie 5G et 40.000 capteurs.

Ces chiffres constituent des indicateurs critiques de la surface d'attaque, où chaque dispositif génère des risques spécifiques tels que les fuites biométriques, les sabotages de systèmes d'énergie ou de climatisation, et les interruptions de service en temps réel, a-t-il expliqué.

Dans cette optique, les stades ne sont plus considérés comme de simples enceintes sportives mais comme des environnements technologiques complexes qu'il convient de sécuriser selon des règles de sécurité strictes.

M. Tahiri a indiqué que l'accueil d'un événement sportif à grande envergure offre une visibilité internationale qui attire trois profils de malfaiteurs majeurs, ceux motivés par le profit financier immédiat via le phising, ceux cherchant à nuire à la crédibilité du pays hôte, et ceux pratiquant l'espionnage pour collecter des informations stratégiques, ce qui nécessite une préparation méticuleuse de l'écosystème bien avant le coup d'envoi de l'événement pour contrer la prolifération de milliers de sites frauduleux.

Cette vision s'articule autour de quatre piliers fondamentaux que sont l'anticipation, la souveraineté des données nationales, la coordination entre les acteurs publics et privés, ainsi que la pérennité de l'expérience afin de transformer cet événement en un héritage durable.

La mise en œuvre opérationnelle, quant à elle, nécessite un processus en cinq étapes commençant par l'établissement d'un cadre juridique, l'identification et la classification des systèmes sensibles selon leur niveau de criticité, une évaluation de maturité permettant de mesurer les écarts par rapport aux standards internationaux pour y remédier, avant de connecter l'ensemble à un système de supervision garantissant une sécurité constante et une capitalisation finale sur l'expertise acquise.

De son côté, le responsable de la gestion des programmes au Bureau de lutte contre le terrorisme de l'ONU (UNOCT), Endrick Rawn, a souligné que le paysage numérique est de plus en plus menacé par des acteurs étatiques, non étatiques et criminels qui exploitent les nouvelles technologies à des fins malveillantes, faisant observer que les terroristes, en particulier, adoptent rapidement de nouvelles plateformes et utilisent le chiffrement pour diffuser leurs programmes et identifier des vulnérabilités dans un monde numérisé.

Par ailleurs, l'émergence de la "cybercriminalité en tant que service" sur le Dark web permet désormais à des individus de lancer des attaques sophistiquées contre des infrastructures critiques sans posséder de compétences techniques avancées, ces activités, étant souvent financées par des cryptomonnaies, sont difficiles à tracer, a-t-il déploré.

En guise de réponse, la communauté internationale a mis en place des cadres tels que la Déclaration de Delhi et le Pacte pour l'avenir de 2024 pour faire face à ces menaces émergentes, a-t-il relevé, soulignant que depuis 2020 le Programme mondial de lutte contre le terrorisme de l'ONU a soutenu plus de 150 pays en matière de cybersécurité.

Ce soutien se concentre sur le renforcement des capacités d'enquête, l'élaboration de politiques et la consolidation des systèmes de justice pénale afin de poursuivre efficacement la cybercriminalité dirigée contre les infrastructures critiques.

Ce symposium, est organisé par le ministère de la Justice en partenariat avec l'Université arabe Naïf des sciences de la sécurité d'Arabie Saoudite, la DGSN, le Commandement de la Gendarmerie Royale et la Fédération Royale marocaine de football, avec le soutien du Bureau des Nations unies de lutte contre le terrorisme, l'OIM et l'Union sportive arabe de la police.

## Programme des quarts

Samedi

17H00 : Algérie - Nigeria (Grand Stade de Marrakech)

20H00 : Egypte - Côte d'Ivoire (Grand Stade d'Agadir).

# Plus de 150 infractions enregistrées dans les stades jusqu'au 6 janvier

**L**es bureaux judiciaires installés dans les stades accueillant les matchs de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025) ont traité 152 infractions entre le 21 décembre et le 6 janvier.

Selon des données de la présidence du Ministère public, 128 personnes de plusieurs nationalités ont été poursuivies pour divers faits délictueux liés à l'accès aux stades ainsi qu'à la sécurité et à l'ordre public.

L'accès ou la tentative d'accès frauduleux aux stades arrivent en tête des contraventions constatées (61 cas), devant la vente de

billets à un prix supérieur ou inférieur au tarif réglementaire ou sans autorisation (19 cas) et l'intrusion sur la pelouse et le séjour irrégulier avec 10 cas pour chacune de ces deux infractions.

La présidence du Ministère public fait également état de cas de faux et usage de faux (9), d'utilisation de fumigènes à l'intérieur des stades (8) et de jet de matières inflammables lors de manifestations sportives (4).

Les poursuites ont en outre concerné des faits de violence, de détention et de

consommation de résine de cannabis, d'accès à une manifestation sportive en état d'ébriété, de détention d'un badge d'accès au nom d'autrui, d'ivresse publique, ainsi que de prise d'images d'une personne sans son consentement.

Pour rappel, des bureaux judiciaires ont été installés dans les stades accueillant les matchs de la CAN, notamment au complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat, dans le cadre de la mise en place d'un nouveau dispositif institutionnel dédié à la gestion des infractions susceptibles de survenir

lors des rencontres sportives.

Cette initiative vise à instaurer un mode de traitement moderne et efficace des affaires au sein des enceintes sportives, en permettant aux représentants du Ministère public, en coordination avec les services de sécurité et les autorités compétentes, d'intervenir de manière immédiate.

Elle garantit la célérité des procédures, le respect des droits et des garanties du procès équitable, la préservation de l'ordre et de la sécurité dans les stades ainsi qu'un allègement de la charge des tribunaux.

# Tirage au sort de la CAN féminine le 15 janvier à Rabat



## Des journalistes étrangers saluent des infrastructures sportives de classe mondiale

Des journalistes étrangers participant à la couverture médiatique de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc-2025 ont salué l'excellence des infrastructures sportives nationales et la qualité de l'organisation, qui répondent aux standards internationaux en matière d'accueil des événements sportifs majeurs.

Mettant en avant l'excellent état des stades qui sont restés intacts en dépit des dernières intempéries, ces journalistes se sont dits notamment impressionnés par les infrastructures sportives de Rabat et de Tanger, équipées de technologies ultramodernes.

Juan Castro, journaliste du quotidien Marca, a ainsi loué, dans une déclaration à la MAP, les infrastructures sportives "de classe mondiale" dont dispose le Maroc et qui répondent pleinement aux standards internationaux.

Le chroniqueur du journal madrilène d'information sportive a exprimé, dans le même sillage, son admiration pour la cérémonie d'ouverture qui a été profondément ancrée dans la culture locale et les traditions ancestrales marocaines, ajoutant que ce beau moment festif, qui a attiré un public nombreux, a été à la hauteur d'un événement in-

ternational de l'envergure de la CAN.

Selon lui, la CAN-2025 pourrait constituer un moteur de développement du football africain en installant une nouvelle dynamique de développement qui profitera non seulement à l'équipe hôte, mais aussi aux autres sélections du continent.

A son tour, Nahuel Trasmonte, journaliste du quotidien argentin Olé, a mis en exergue la qualité des infrastructures sportives du Royaume, mais aussi l'efficacité du système de transport qui facilite les déplacements à travers le pays, notamment le train à grande vitesse (TGV) qu'il a qualifié de véritable symbole de modernité.

Dans une déclaration à la MAP, M. Transmonte s'est aussi dit fasciné par la cérémonie d'ouverture "spectaculaire" de la CAN 2025 organisée au stade Prince Moulay Abdellah de Rabat, une somptueuse enceinte sportive qui "n'a rien à envier aux infrastructures européennes".

L'édition marocaine de la CAN changera à tout jamais la perception du football en Afrique et le placera sous les projecteurs du monde entier, a relevé le journaliste argentin, rappelant que le président de la FIFA, Gianni Infantino, a déclaré lors de la cérémonie d'inauguration qu'il s'agirait de la

**L**a Confédération africaine de football (CAF) a annoncé que le tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine Maroc 2026 se tiendra le jeudi 15 janvier courant à Rabat, tout en dévoilant, le même jour, les lauréates restantes des prix CAF Awards 2025-Catégories féminines.

"Prévu à 14 heures locales, ce tirage au sort marquera un tournant dans l'histoire de la compétition. Pour la première fois, la CAN féminine se disputera avec 16 équipes, contre 12 lors des éditions précédentes, signe de la croissance continue du football féminin sur le continent", a précisé la CAF sur son site officiel.

Pays hôte, le Maroc sera accompagné par

quinze nations qualifiées : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie et Zambie. Un plateau relevé qui mêle puissances historiques et sélections en pleine affirmation.

Avant le tirage, la CAF lèvera également le voile sur les gagnantes de trois distinctions jeunes des CAF Awards féminins 2025, notamment l'entraîneuse de l'année, la joueuse interclubs de l'année et le club féminin de l'année.

Initialement programmés lors de la cérémonie des CAF Awards 2025, ces prix avaient été reportés car la saison n'était pas terminée, notamment pour la Ligue des champions féminine de la CAF.



l'Atlas durant le tournoi africain, M. Transmonte a estimé que le Maroc, pays hôte, est le grand favori

puisque il dispose d'une équipe de qualité reposant sur la même ossature que la sélection qui a atteint les demi-finales du Mondial de Qatar en 2022.

Par Ismail El Machrafi

(MAP)

## Engouement populaire autour des fan-zones déployées par l'ONMT

Les fan-zones mises en place par l'Office national marocain du tourisme (ONMT), dans le cadre de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025) rencontrent un large succès, confirmant l'attachement profond des Marocains et visiteurs au football et leur envie de vivre la compétition ensemble, dans une ambiance festive et fédératrice.

A Essaouira, El Jadida, Oujda, Béni Mellal et Laâyoune, les fan-zones déployées par l'ONMT ne désemplissent pas. Dès les premières rencontres de la CAN, ces espaces de rassemblement attirent un public nombreux, composé de familles, de jeunes, de supporters passionnés et de visiteurs venus du monde entier, tous réunis par la même énergie collective, indique l'Office dans un communiqué.

Les fan-zones sont rapidement devenues des lieux emblématiques de la compétition dans les villes qui n'accueillent pas la compétition, relève la même source, notant que

ce succès témoigne de la pertinence du dispositif initié par l'ONMT en collaboration avec la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), qui a choisi d'investir les territoires et de rapprocher l'événement des citoyens.

En créant des espaces ouverts, accessibles et animés, l'Office favorise une appropriation collective de la CAN et transforme chaque match en moment de communion nationale.

Ce dispositif accompagne et amplifie le travail de la FRMF et de la Fondation Maroc 2030, en renforçant la portée populaire de la compétition et en contribuant au rayonnement du Maroc, à l'échelle nationale comme internationale.

Au-delà de l'enjeu sportif, ces fan-zones participent à l'animation des villes et à la valorisation des destinations. Elles créent un afflux de visiteurs, dynamisent les centres urbains et offrent une vitrine vivante de l'hospitalité marocaine.

## Les stades marocains, un modèle de résilience face aux fortes pluies

**L**e média kényan Tuko a mis en avant la résilience des stades marocains de dernière génération, face aux fortes pluies, ce qui a permis d'assurer le bon déroulement des rencontres de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025.

Dans un article publié jeudi, le média kényan souligne que le Maroc dispose de plusieurs années d'avance sur ses homologues africains en matière d'infrastructures sportives modernes, citant l'excellence des stades marocains, dont la résilience a permis, malgré les fortes pluies, le bon déroulement des rencontres de la CAN 2025 et une expérience sans perturbation pour les supporters.

Tuko attribue cette performance à l'utilisation de technologies de pointe dans les stades marocains, répartis sur six grandes villes et conformes aux standards internatio-

naux, mettant particulièrement en lumière le système SubAir empêchant toute saturation ou remontée d'eau en surface.

Ce dispositif repose sur une technologie de drainage et d'aération capable d'absorber rapidement l'eau et de préserver la qualité des pelouses même dans les conditions climatiques les plus défavorables, a ajouté le média, mettant également en avant l'adoption d'une pelouse hybride, combinant gazon naturel et herbe synthétique, offrant une meilleure absorption de l'eau, une surface de jeu stable et une sécurité accrue pour les joueurs.

La CAN 2025 est entrée dans sa phase des quarts de finale, après la qualification de huit équipes parmi les 24 sélections engagées. La finale de la compétition est prévue le 18 janvier.

## Eclaircissement sur la vitesse de reprise du poids après l'arrêt des traitements

À l'arrêt des traitements anti-obésité, la reprise de poids est quatre fois plus rapide qu'après l'interruption d'un régime et d'un programme d'activité physique, conclut une vaste étude britannique publiée jeudi, pointant le contrecoup d'un important amaigrissement initial mais aussi les limites des médicaments seuls.

La nouvelle génération de traitements contre le diabète et l'obésité, qui accentue l'action d'une hormone agissant sur la sécrétion d'insuline (GLP-1, abréviation de glucagon-like peptide 1) et plus largement sur la sensation de satiété, est devenue extrêmement populaire ces dernières années dans les pays les plus favorisés.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a même ajoutée en septembre dernier à sa liste de médicaments essentiels, tout en appelant à des versions génériques, moins chères, pour les populations des pays en développement.

Il a notamment été démontré que ces traitements aident à perdre entre 15 et 20% de poids.

"Tout cela semble être une bonne nouvelle", a observé Susan Jebb, spécialiste de nutrition publique à l'université britannique d'Oxford et co-auteure de la nouvelle étude publiée dans la revue médicale BMJ. Mais

des données récentes suggèrent qu'"environ la moitié des personnes arrêtent ces médicaments dans l'année", a-t-elle pointé lors d'une conférence de presse.

Cela pourrait s'expliquer par des effets secondaires courants, comme des nausées, ou par des tarifs très élevés, pouvant dépasser les 1.000 dollars par mois pour certains patients aux États-Unis - même si les prix ont commencé à diminuer pour d'autres.

Après avoir passé en revue 37 études consacrées à l'arrêt de différents traitements amaigrissants, les chercheurs ont constaté que les participants reprenaient environ 0,4 kg par mois.

Six des essais cliniques portaient sur le semaglutide, principe actif de l'Ozempic, indiqué dans le diabète de type 2, et de l'anti-obésité Wegovy du géant danois Novo Nordisk, ainsi que sur le tirzepatide, utilisé pour le Mounjaro d'Eli Lilly.

### Reprise de poids

Pendant la prise de ces deux molécules, les participants à ces essais ont perdu près de 15 kg en moyenne. Après l'arrêt du traitement, ils ont repris 10 kg en un an - période de suivi la plus longue pour ces médicaments récents.

Et, selon une projection des chercheurs, les patients retrouvent en



moyenne leur poids initial en 18 mois. Les indicateurs cardiovasculaires, notamment la tension artérielle et le taux de cholestérol, ont retrouvé pour leur part leurs niveaux d'origine après 1,4 année.

De leur côté, les personnes ayant suivi des programmes combinant un régime alimentaire et de l'activité physique, sans prendre de médicaments, ont perdu beaucoup moins de poids.

Autrement dit: les consommateurs de médicaments amaigrissants ont repris leur poids quatre fois plus vite.

perdus.

En règle générale, "une perte de poids importante tend à entraîner une reprise de poids plus rapide", a exposé Sam West, auteur principal de l'étude, de l'université d'Oxford.

Mais la prise de poids est, selon une analyse distincte, "systématiquement plus rapide après la prise de mé-

dicaments, quel que soit le poids perdu au départ", a-t-il ajouté.

Une possible explication est que les personnes ayant appris à manger plus sainement et à faire plus d'exercice continuent à le faire même lorsqu'elles reprennent du poids.

Si les médicaments de type GLP-1 "constituent un outil vraiment précieux dans le traitement de l'obésité, celle-ci est une maladie chronique récidivante", a souligné Susan Jebb. Et "on pourrait s'attendre à ce que ces traitements soient pris à vie, comme les médicaments contre l'hypertension".

Cela aurait un impact sur l'évaluation du bénéfice de ces médicaments par les systèmes de santé nationaux, ont prévenu les chercheurs.

"Ces nouvelles données montrent clairement qu'ils constituent un point de départ, pas un remède", a réagi Gordon Dodd, chercheur en neurosciences métaboliques à l'université australienne de Melbourne, qui n'a pas participé à l'étude.

"Un traitement durable exigeira probablement des approches combinées, des stratégies à plus long terme et des thérapies remodelant la manière dont le cerveau interprète l'équilibre énergétique, et pas seulement la quantité de nourriture ingérée", a-t-il déclaré au Science Media Centre.

## Recette

### Gâteau aux fraises



#### Ingédients :

- 1 tasse d'huile végétale
- 2 tasses de sucre
- 1 ½ tasse de fraises tranchées (+ pour servir)
- 3 œufs
- Le jus de ½ citron
- 1 c. à thé d'essence de vanille
- ½ tasse de lait
- 3 tasses de farine tout usage
- 1 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de bicarbonate de soude
- ¼ c. à thé de sel
- Quelques gouttes de colorant alimentaire rouge (optionnel)
- Glacage (optionnel)

#### Préparation :

Préchauffer le four à 350°F. Vaporiser d'enduit à cuison un moule rectangulaire de 9 x 13 pouces. Réserver. Dans un grand bol, déposer l'huile

végétale, le sucre, les fraises, les œufs, le jus de citron et l'essence de vanille. Broyer le tout au pied mélangeur afin de réduire les fraises en purée et de combiner les ingrédients. Ajouter le lait et mélanger à nouveau.

Ajouter la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate de soude et le sel. Mélanger à l'aide d'une spatule en caoutchouc jusqu'à ce que tous les ingrédients soient bien combinés. Ajouter le colorant alimentaire (optionnel) et mélanger à nouveau jusqu'à l'obtention de la teinte désirée.

Verser le mélange dans le moule préparé et enfourner de 32 à 35 minutes, ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre du gâteau en ressorte propre. Laisser refroidir complètement sur une grille avant de glacer (optionnel). Décorer avec des fraises supplémentaires, si désiré.

## La population mexicaine entrera bientôt dans une nouvelle ère de vieillissement accéléré

Le Mexique est sur le point d'entrer dans une ère de vieillissement démographique accéléré qui fera passer l'âge médian de 30,5 ans actuellement à 43 ans d'ici 2050, selon les projections du Conseil national de la population (CONAPO).

Ce changement démographique débutera en 2030, date à laquelle les personnes âgées de 60 ans et plus représenteront environ 15% de la population totale, contre un peu plus de 12% actuellement, souligne le CONAPO dans une nouvelle étude.

Plus significatif encore, le Mexique comptera alors plus de personnes âgées que d'enfants de moins de 15 ans, marquant la fin du "dividende démographique" et le début d'une structure démographique vieillissante.

Ce changement démographique aura des répercussions directes sur l'économie, le système de santé et le système de sécurité sociale du pays, prévient l'organisme fédéral, ajoutant que le nombre de Mexicains âgés devrait passer de 17,1 millions aujourd'hui à 20 millions d'ici 2030.

Selon le CONAPO, plus d'un tiers (34,2%) de la population mexi-

caine aura plus de 60 ans d'ici 2070.

Les projections du CONAPO "laissent présager une croissance soutenue et accélérée de la population âgée au cours des prochaines décennies, rendant indispensable l'adoption de mesures garantissant

le bien-être et la santé des personnes âgées... permettant ainsi aux femmes et aux hommes de vieillir dans la dignité et sur un pied d'égalité, tout au long de leur vie", a souligné l'Institut national mexicain des personnes âgées (INAPAM).

